

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-392**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations –  
Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AEHCPER « Réduction des charges et autonomie » de 727 000 € votée en 2011, un montant de 496 852 € au titre du dossier « 11DAECHARG - Réduction charges et autonomie » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- 4 600 € à l'Association SEGRAFO Normandie sur la base d'une dépense prévisionnelle fixée à 20 973 € TTC, pour son programme d'actions 2011 ;

- 28 770 € à la FR CIVAM sur la base d'une dépense prévisionnelle fixée à 49 900 € TTC, pour son programme d'actions 2011 ;

- 463 482 € à l'ensemble des bénéficiaires listés en annexe 3 jointe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les dossiers « SEGRAFO » et « FR CIVAM » :

- une avance de 50 % sera versée sur demande écrite du bénéficiaire,

- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante pour les dossiers d'aide à l'approvisionnement en fourrages de fin d'hiver : le versement des aides se fera en une fois ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association SEGRAFO, la convention jointe en annexe 1,

- avec la FR CIVAM, la convention jointe en annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-393**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations -  
investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver le 2<sup>ème</sup> appel à projets 2011 pour le soutien aux aménagements de prairies, joint en annexe 1 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-394**

**sur l'agriculture : appui aux filières CPER – filières végétales – fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER « appui aux filières CPER » de 4 549 000 €, votée en 2008, un montant de 381 911,25 € au titre du dossier « CP5D4220SF Appui aux Filières AE », ventilé comme suit :

- 321 911 € pour la production légumière et horticole AE,
- 60 000,25 € pour le cidre et le poiré AE ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes, sur la base des actions et des dépenses subventionnables figurant dans les annexes jointes :

→ Axe 1

- 169 575 € au SILEBAN pour les essais et expérimentations légumiers 2011, conformément à l'annexe n° 1;

- 40 706 € à l'AREXHOR pour les essais et expérimentations horticoles 2011, conformément à l'annexe n° 2 ;

- 20 700 € à la Chambre Départementale d'Agriculture du Calvados, pour son programme d'expérimentations pommes de terres-oignons 2011, conformément à l'annexe n° 3 ;

- 1 250 € à l'Interprofession Des Appellations Cidricoles pour sa participation à la poursuite de l'étude agronomique et technologique des variétés locales de poires à poiré du Domfrontais en 2011 conformément à l'annexe n° 4;

- à l'Association de Recherche Appliquée à la transformation Cidricole (ARAC) conformément à l'annexe 4 :

- ✓ 1 250 € pour sa participation à la poursuite de l'étude agronomique et technologique des variétés locales de poires à poiré du Domfrontais en 2011,
- ✓ 8 875 € pour une étude sur la maîtrise microbiologique des cidres – programme 2011,
- ✓ 11 250 € pour une étude sur la maîtrise aromatique des Calvados et eaux de vie de cidre – programme 2011,

- à l'Institut Français des Productions Cidricoles, conformément à l'annexe 4 :

- ✓ 500 € pour sa participation à la poursuite de l'étude agronomique et technologique des variétés locales de poires à poiré du Domfrontais en 2011,
- ✓ 5 387,50 €, pour sa participation à la poursuite d'une étude sur l'optimisation des itinéraires techniques de production en 2011,
- ✓ 4 625 € pour sa participation à la poursuite de l'étude sur la recherche des références en production de pommes à cidre biologique en Normandie en 2011,
- ✓ 779,50 € pour sa participation à la poursuite d'une étude sur le comportement agronomique et la valeur cidrière de variétés cidricoles européennes en 2011,
- ✓ 5 937,50 € pour une étude sur la maîtrise microbiologique des cidres – programme 2011,
- ✓ 1 875 € pour une étude sur la maîtrise aromatique des Calvados et eaux de vie de cidre – programme 2011,

- à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie conformément à l'annexe n° 4 :

- ✓ 2 750 € pour sa participation à la poursuite d'une étude sur l'optimisation des itinéraires techniques de production en 2011,
- ✓ 11 625 € pour sa participation à la poursuite de l'étude sur la recherche des références en production de pommes à cidre biologique en Normandie 2011,
- ✓ 779,50 € pour sa participation à la poursuite d'une étude sur le comportement agronomique et la valeur cidrière de variétés cidricoles européennes en 2011,

- 875 € au Groupement Régional d'Agriculture Biologique de Basse-Normandie pour sa participation à la poursuite de l'étude sur la recherche des références en production de pommes à cidre biologique en Normandie 2011, conformément à l'annexe n° 4,

- 500 € à la Chambre Départementale d'Agriculture de Seine-Maritime pour sa participation à la poursuite de l'étude sur la recherche des références en production de pommes à cidre biologique en Normandie 2011, conformément à l'annexe n° 4 ;

## → Axe 2

- 85 930 € à l'association Horti-Pépi, répartis de la manière suivante, conformément à l'annexe 2 jointe :

- ✓ 7 500 € pour le soutien à la cellule de services ;
- ✓ 30 745 € pour les actions collectives de promotion-communication 2011 ;
- ✓ 32 500 € pour le soutien technique aux entreprises, pour l'amélioration et la préservation de l'environnement en 2011 ;
- ✓ 15 185 € pour la certification environnementale phase 2;

- 5 000 € à l'Association Régionale Pommes de Terre de Basse-Normandie, pour le développement d'une démarche IGP pommes de terre de Basse-Normandie en 2011, conformément à l'annexe n° 3 jointe ;

- 1 741,25 € à l'Interprofession Des Appellations Cidricoles (IDAC), pour le suivi aval 2011 de la qualité des cidres AOC Pays d'Auge, conformément à l'annexe n° 4 jointe ;

• d'accorder ces aides par action, essai ou étude, sur la base des coûts éligibles indiqués, conformément aux tableaux joints en annexes 1 à 4 ;

• de prévoir les modalités de versement dans les conditions suivantes :

- une avance représentant 50 % de l'aide accordée sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

• d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec le SILEBAN jointe en annexe 5,

- la convention avec l'Association Régionale d'Expérimentation Horticole (AREXHOR) jointe en annexe 6,

- la convention avec la Chambre Départementale d'Agriculture du Calvados, jointe en annexe 7,
- la convention avec l'Interprofession des Appellations d'Origine Cidricoles (IDAC), l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) et l'Association de Recherche Appliquée à la Transformation Cidricole (ARAC) jointe en annexe 8,
- la convention avec l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN) jointe en annexe 9,
- la convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN), le Groupement Régional d'Agriculture Biologique de Basse-Normandie (GRAB), la Chambre Départementale d'Agriculture de Seine-Maritime et l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) jointe en annexe 10,
- la convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN) et l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) jointe en annexe 11,
- les conventions avec l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) et l'Association de Recherche Appliquée à la Transformation Cidricole (ARAC) jointes en annexes 12 et 13,
- la convention avec l'Association HORTI-PEPI jointe en annexe 14,
- la convention avec l'Association Régionale de la Pomme de Terre de Basse-Normandie (ARPT) jointe en annexe 15,
- la convention entre l'Interprofession des Appellations d'Origine Cidricoles (IDAC) jointe en annexe 16,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-395**

**sur l'agriculture : filières végétales - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer à divers bénéficiaires, les aides figurant dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 41 807,31 €, dans le cadre des enveloppes précédemment accordées à l'Agence de Services et de Paiement, pour la prise en charge des dossiers du plan végétal pour l'environnement 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-396**

**sur l'agriculture : appui aux filières CPER – filières animales – Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER « Appui aux filières CPER » de 4 549 000 € votée en 2008, un montant global de 164 480 € au titre du dossier « CP5D4220SF - Appui aux filières AE » ventilé comme suit :

- 62 400 € pour le sous-dossier « Elevage bovin-ovin AE »,
- 20 800 € pour le sous-dossier « Filière porcine AE »,
- 25 480 € pour le sous-dossier « Filière avicole-cunicole AE »,
- 55 800 € pour le sous-dossier « interfilières AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, pour un montant total de 164 480 €, selon l'annexe 1, les subventions suivantes :

*Au titre des filières bovine et ovine*

- 60 000 € à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, pour les réseaux de fermes de référence 2011, sur la base d'une dépense subventionnable fixée à 103 139 € TTC,

- 2 400 € à la chambre départementale d'agriculture de la Manche, pour l'appui technique individuel aux éleveurs ovins 2011 – volet amélioration génétique (forfait de 300 € par ferme suivie en Basse-Normandie) ;

*Au titre de la filière porcine*

- 3 000 € à l'Union Normande des Groupements de Producteurs Porcins, (UNGP), pour l'action de maîtrise sanitaire des saisies en abattoir 2011 sur la base d'une dépense subventionnable fixée à 6 000 € HT ;

- 6 900 € à divers groupements pour les audits d'ambiance et sanitaires, selon le tableau présenté en annexe n° 2 ;

- 10 900 € à l'ARIP normande, pour l'appui technique collectif 2011 sur le volet environnemental sur la base d'une dépense subventionnable fixée à 14 070 € HT ;

*Au titre des filières avicole et cunicole*

- 8 000 € à Avi-Normandie, pour l'animation technique, la coordination et la collecte de références 2010 (Taux d'aide de 100 % de la dépense pour l'animation, 50 % pour les supports de communication HT, dans la limite de ce forfait) ;

- 8 000 € à la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne, pour la collecte de références 2010 (forfait de 400 € par ferme suivie) ;

- 4 000 € à la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche, pour la collecte de références 2010 (forfait de 400 € par ferme suivie) ;

- 5 480 € à Normandie Lapin pour son étude en vue de la relance du marché du lapin 2011 sur la base d'une dépense subventionnable fixée à 10 960 € HT ;

*Au titre des inter- filières*

- 33 300 € au CIRLVBVN, pour l'accompagnement 2011 des éleveurs dans la conception et l'adaptation des bâtiments d'élevage bovins et ovins (prise en charge des frais d'animation à 100 % et des frais annexes HT à 50 %, dans la limite de ce forfait) ;

- 22 500 € à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, pour une action 2011 sur l'organisation du travail et l'attractivité de l'emploi en élevage (prise en charge des frais d'animation à 100 % et des interventions professionnelles sur la base d'un forfait demi-journée fixé à 60 €) ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées par action, sur la base des pourcentages, des forfaits et des montants subventionnables conformément aux éléments présentés en annexe 1 :

- les versements seront effectués dans les conditions suivantes :

- une avance représentant 50 % de l'aide accordée sur demande écrite du bénéficiaire ;
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action ;
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, jointes en annexes 3 et 11 ;
- la convention avec la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche, jointe en annexe 4 ;
- la convention avec l'Union Normande des Groupements de Producteurs Porcin (UNGP), jointe en annexe 5 ;
- la convention avec AGRIAL, jointe en annexe 6 ;
- la convention avec CAP 50 PORC, jointe en annexe 7 ;
- la convention avec l'ARIP Normande, jointe en annexe 8 ;
- la convention avec la SCA NORMANDIE LAPIN, jointe en annexe 9 ;
- la convention avec AVI NORMANDIE, la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne, la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche, jointe en annexe 10 ;
- la convention avec le Comité Interprofessionnel Régional Lait et Viande de Basse-Normandie (CIRLVBVN), jointe en annexe 12 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-397**

**sur l'agriculture : filières animales – investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur :

- l'APCPER « Appui aux filières » de 1 351 000 €, votée en 2008 un montant global de 68 165,15 € au titre du dossier «CP5D4220SI appui aux filières AP», ventilé comme suit :

- \* 34 249,81 € pour l'Elevage bovin-ovin-caprin AP,

- \* 33 915,34 € pour la Filière porcine AP ;

- l'APCPER « PMBE » de 5 500 000 €, votée en 2008, un montant de 108 000 € au titre du dossier « CP5D4110SI-PMBE AP » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 909 du budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

*Au titre des filières bovine et ovine*

- 34 249,81€ à divers bénéficiaires pour les dossiers d'investissements sanitaire et amélioration des conditions de travail en filières bovine et ovine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau en annexe 1;

*Au titre de la filière porcine*

- 33 915,34 € à divers bénéficiaires pour les dossiers d'investissements d'amélioration de l'environnement en filière porcine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau présenté en annexe 1 ;

→ Pour les dossiers de petits investissements d'amélioration en élevage, de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables conformément aux tableaux joints en annexe 1,

- des acomptes (pour les investissements) pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

*au titre du PMBE*

- 108 000 € au GAEC de la Haute Folie (Sainteny – 50), pour les investissements relatifs au séchoir à foin, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 270 000 € HT ;

- à divers bénéficiaires, 78 aides figurant dans les tableaux joints en annexe 2, pour un montant total de 353 550,31 € dans le cadre de l'enveloppe totale de 670 000 € attribuée à l'ASP, pour la prise en charge des dossiers du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage au titre de l'année 2011 ;

*au titre du PMPOA*

- de modifier la date prévue d'achèvement de travaux en la portant au 30/06/2011 pour les dossiers PMPOA listés en annexe 3 ;

- d'annuler les subventions ou parts de subventions restant à verser pour les bénéficiaires PMPOA dont la liste est présentée en annexe 4 ;

- de modifier la délibération n° 07-416 de la Commission Permanente du 11 mai 2007 suite au changement de raison social du bénéficiaire de la subvention PMPOA, mentionnée à l'annexe 5 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le GAEC de la Haute Folie la convention jointe en annexe 6 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-398**

**sur l'agriculture : filière équine HCPER – développement économique**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière équine hors CPER » de 550 000 €, votée en 2011, un montant global de 188 000 € au titre du dossier «11DAECHEVF Filière équine AE », ventilé comme suit :

- 188 000 € pour « Manifestations, soutiens et animation AE »,

- d'attribuer, sur le chapitre 939 du budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- 185 000 € au Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, pour la réalisation de son programme d'action 2011, sur la base d'une dépense éligible de 227 273,16 € TTC ;

- 3 000 € à l'EARL des Tostes, pour l'organisation de démonstrations de découverte du polo à destination du grand public sur la base d'une dépense éligible de 9 450 € HT ;

- de déroger au principe d'antériorité pour ces dossiers,

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, jointe en annexe 1 ;
- la convention avec l'EARL des Tostes, jointe en annexe 2 ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-399**

**sur l'agriculture : filière équine – Investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Appui à la filière équine » de 1 250 000 €, votée en 2011, un montant de 300 447,99 €, au titre du dossier « 11DAPCHEVI appui à la filière équine équipement AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, aux divers bénéficiaires, les subventions figurant dans le tableau joint en annexe 1, sur la base des taux et dépenses prévisionnelles éligibles indiqués dans ce même tableau ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes aux bénéficiaires :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations,
- ces acomptes, ainsi que le solde seront versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions avec les 21 bénéficiaires listés en annexe 1 jointe, selon le modèle type joint en annexe 2 ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-400**

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions – fonctionnement  
(CPER Qualité et FEADER mesure 133)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer, pour un montant total de 89 683,80 € dans le cadre de l'enveloppe de 200 000 € attribuée à l'ASP, aux bénéficiaires cités en annexe 1 jointe, les montants respectifs figurant dans cette même annexe sur la base de l'assiette des dépenses éligibles retenues ;

- d'autoriser l'ASP à verser :

- d'une part, aux bénéficiaires énumérés en annexe 1, les montants de subvention de la Région mentionnés dans cette même annexe pour un montant total de 89 683,80 €, sur la dotation 2011 qui lui a été attribuée,
- d'autre part, sur ces dossiers la contrepartie FEADER pour un montant total de 89 683,77 €;

- de prévoir les modalités de paiement aux bénéficiaires suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le(les) fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de subvention accordée ;
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle éligible, la participation de la Région sera réduite au prorata.

- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-401**

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions – fonctionnement (CPER et HCPER)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AECPER de 3 412 000 € votée en 2008, un montant global de 92 858,53 €, au titre du dossier « CP5D4230SF Politiques de Qualité AE », ventilé comme suit :

- 92 858,53 € pour l'agriculture biologique AE

- sur l'AESUB « Soutien aux manifestations et animations agricoles de terroir » de 65 000 €, votée en 2011, un montant de 45 750 € au titre du dossier « 11DAETERRO - Soutien aux manifestations et animations agricoles de terroir AE », ventilé comme suit :

- 45 750 € pour les manifestations et animation agricoles de terroir AE

- d'attribuer :

→ les subventions suivantes au titre du CPER :

- à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie un montant de 20 959,68 €, correspondant à une dépense prévisionnelle éligible de 26 199,60 € HT, pour son programme de développement des productions régionales AB ;

- à Normandie Viande Bio un montant de 32 890 €, correspondant à une dépense prévisionnelle éligible de 47 037,53 € HT, pour son action de développement de la production de viandes AB ;

- à Inter Bio Normandie un montant de 39 008,85 €, correspondant à une dépense prévisionnelle éligible de 107 303,27 € TTC, pour son programme d'actions 2011 en faveur de la structuration des filières en agriculture biologique ;

→ à divers bénéficiaires, les subventions figurant dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 45 750 €, pour les manifestations et animations de terroirs sur la base des dépenses éligibles indiquées dans cette même annexe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sur demande écrite du bénéficiaire ;

- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action, accompagné des éléments complémentaires mentionnés dans les conventions respectives jointes en annexes 2 à 15 ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata.

- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour :

- les dossiers dans le cadre du CPER ;

- les manifestations « concours interdépartemental d'animaux de viande de la Ferté-Macé », « Ecosalon Bio sur Orne », « festival de l'élevage – foire Quasimodo », « Boeuf en fête, 12<sup>ème</sup> édition » et « foire de Pâques de Vimoutiers » ;

- d'autoriser le Président à signer :
  - la convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, jointe en annexe 2 ;
  - la convention avec l'Association Normandie Viande Bio (NVB), jointe en annexe 3 ;
  - la convention avec l'Association INTER Bio NORMANDIE, jointe en annexe 4 ;
  - la convention avec l'Association MANGE TA SOUPE !, jointe en annexe 5 ;
  - la convention avec l'Association Concours de Vente Interdépartemental d'Animaux de Viande de la Ferté-Macé, jointe en annexe 6 ;
  - la convention avec l'Association Prim'Holstein de la Manche, jointe en annexe 7 ;
  - la convention avec l'Association Bio sur Orne, jointe en annexe 8 ;
  - la convention avec l'Association Festival Ornaïs de l'élevage Foire Quasimodo, jointe en annexe 9 ;
  - la convention avec l'Institut Rural d'Education et d'Orientation des MFR, jointe en annexe 10 ;
  - la convention avec l'Association Foire à l'andouille de Vire et produits du terroir, jointe en annexe 11 ;
  - les conventions avec le Comité des Foires de Vimoutiers, jointes en annexes 12 et 13 ;
  - la convention avec l'Association la cuisine se met en 4, jointe en annexe 14 ;
  - la convention avec l'Association organisme de sélection UPRA Avranchin Cotentin Roussin, jointe en annexe 15 ;
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-402**

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions CPER et HCPER –  
Investissement – Investissements nécessaires à une démarche qualité**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « investissements nécessaires à une démarche qualité » de 500 000 €, votée en 2011, un montant de 4 943,50 €, au titre du dossier « 11DAPQUALI Investissements qualité AP » ;

- d'attribuer :

- à divers bénéficiaires, les aides figurant dans le tableau joint en annexe 2, pour un montant total de 4 943,50 € ;

- d'attribuer à l'ASP sur le chapitre 909, une enveloppe de 700 000 €, pour la prise en charge des dossiers d'aide aux « Investissements nécessaires à une démarche qualité » au titre de l'année 2011 ;

- à divers bénéficiaires, les aides figurant dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 301 411,40 €, dans le cadre de l'enveloppe attribuée à l'ASP ;

- d'autoriser l'ASP :

- d'une part à verser aux bénéficiaires énumérés en annexe 1, les montants de subvention de la Région mentionnés dans cette même annexe pour un montant total de 301 411,40 €, sur la dotation 2011 qui lui a été attribuée ;

- d'autre part à verser sur ces dossiers la contrepartie FEADER pour un montant égal au montant de la contrepartie régionale ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes aux bénéficiaires :

- les aides régionales sont attribuées sur la base des montants subventionnables et dans la limite d'un taux d'aide de 22,5 % ;

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'approuver le 2<sup>ème</sup> appel à projets 2011 pour le soutien aux investissements nécessaires à une démarche qualité (mesure 121 C5 du FEADER) joint en annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-403**

**sur l'agriculture : aide aux investissements agroalimentaires et transformation fermière  
CPER - Investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « aide aux investissements IAA et transformation » de 9 000 000 €, votée en 2008, un montant de 805 000 €, au titre du dossier « CP5D4240SI aide aux investissements IAA et transformation » ;

- d'attribuer 805 000 € à l'entreprise SAS Nouvelle Gastronomie des Fjords pour son programme d'investissements « *Construction d'un nouveau site de production* », sur la base d'un taux d'aide de 17,5 % et d'une dépense subventionnable fixée à 4 600 000 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes aux bénéficiaires :

- les aides régionales sont attribuées sur la base des montants subventionnables et taux indiqués ci-dessus ;

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata.

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention attributive d'une aide relative au dossier « Nouvelle Gastronomie des Fjords » jointe en annexe n° 1 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-404**

**sur l'agriculture : actions partenariales et novatrices au service des professionnels –  
Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Recherche, expérimentation et innovation hors contrat de projets » de 375 000 €, votée en 2011, un montant de 372 838 €, au titre du dossier « 11DAERECHE Recherche, expérimentation et innovation AE » ;

- d'attribuer, à divers bénéficiaires, sur le chapitre 939 du budget 2011 de la Région, les subventions figurant dans le tableau joint en annexe n° 1, pour les différentes actions présentées, sur la base des coûts éligibles présentés par chaque partenaire ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sera versée sur demande écrite du bénéficiaire ;
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action ;
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec la Chambre d'Agriculture du Calvados, la Chambre d'Agriculture de la Manche, la Chambre d'Agriculture de l'Orne, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, jointe en annexe 2 ;
- la convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, la Chambre d'Agriculture du Calvados, la Chambre d'Agriculture de la Manche, la Chambre d'Agriculture de l'Orne, la Chambre d'Agriculture de l'Eure, le GIE SILEBAN et l'APCA Esitpa, jointe en annexe 3 ;
- la convention avec le GIE SILEBAN et la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche, jointe en annexe 4 ;
- la convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN), jointe en annexe 5 ;
- la convention avec le CER FRANCE NORMANDIE et l'EPLEFPA LES CHAMPS DE TRACY, Lycée agricole de Vire, jointe en annexe 6 ;
- la convention avec la Fédération Régionale des CUMA de l'Ouest, la Fédération des CUMA du Calvados, la Fédération des CUMA de la Manche, la Fédération des CUMA de l'Orne, la Chambre de l'Agriculture du Calvados, la Chambre de l'Agriculture de la Manche, jointe en annexe 7 ;
- la convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et la Chambre d'Agriculture de l'Eure, jointe en annexe 8 ;
- la convention avec INPACT BASSE NORMANDIE et le Lycée Agricole du ROBILLARD et l'Institut de l'Elevage, jointe en annexe 9 ;

- la convention avec l'Association de la ferme expérimentale de la Blanche Maison, la Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie, l'Institut de l'Elevage, la Chambre de l'Agriculture de la Manche, la Chambre de l'Agriculture du Calvados et la Chambre de l'Agriculture de l'Orne, jointe en annexe 10 ;
  - la convention avec la Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie, la Chambre de l'Agriculture du Calvados, la Chambre de l'Agriculture de l'Orne et la Coopérative de Creully, jointe en annexe 11 ;
  - la convention avec le CER FRANCE NORMANDIE, la Compagnie Laitière européenne Productions et Services, les Maîtres Laitiers du Cotentin et l'Institut de l'Elevage, jointe en annexe 12 ;
  - la convention avec l'Union Normande des Groupements Porcs NORMANDIAL et l'ARIP NORMANDE, jointe en annexe 13 ;
  - la convention avec la Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie, l'Institut de l'Elevage, la Chambre de l'Agriculture du Calvados, la Chambre de l'Agriculture de la Manche, la Chambre de l'Agriculture de l'Orne, jointe en annexe 14 ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-405**

**sur l'agriculture : installation – Fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, un montant total d'aides de 90 390,98 €, aux bénéficiaires des contrats de parrainage suivants :

- 9 127,65 € pour le contrat de parrainage de 12 mois d'Ophélie LOUIS, chez Monsieur Jacques JOSSET, GAEC de Crapsmesnil (50700 BRIX) ;

- 2 490,51 € pour le contrat de parrainage de 3 mois de Nicolas DENOCQ, chez Madame Christine NOTTEAU (50 680 SAINT GEORGES D'ELLE) ;

- 6 939,51 € pour le contrat de parrainage de 9 mois de Tanguy VIVIER, chez Monsieur Guy BUTTET (50310 LE HAM) ;

- 9 127,65 € pour le contrat de parrainage de 12 mois de Maud POINCHEVAL, chez Monsieur Jean-Christophe CHAPDELAIN (50530 LA ROCHELLE NORMANDE) ;

- 9 127,65 € pour le contrat de parrainage de 12 mois de Matthieu GOBE, chez Madame Paulette SERRANT (50370 LE PETIT CELLAND) ;

- 9 127,65 € pour le contrat de parrainage de 12 mois de Frédéric DAVY, chez Madame Paulette SERRANT (50370 LE PETIT CELLAND) ;

- 9 164,13 € pour le contrat de parrainage de 12 mois de Romain BLOOMFIELD, chez Monsieur et Madame Bernard et Martine DESRAME - EARL DESRAME (14370 MERY CORBON) ;

- 7 681,01 € pour le contrat de parrainage de 9 mois de Marion ONFRAY, chez Madame Odile GASSON (14370 MERY CORBON) ;

- 9 164,01 € pour le contrat de parrainage de 12 mois de Laurent HAWES, chez Monsieur Mickaël GUILLOT (14860 BAVENT) ;

- 4 121,86 € pour le contrat de parrainage de 5 mois et une semaine de Damien PHILIPPE, chez Serge BOURILLON (61320 GANDELAIN) ;

- 6 198,01 € pour le contrat de parrainage de 8 mois de Kévin GAZENGEL, chez Monsieur Dominique VAUPRES (50540 MONTGOTHIER) ;

- 3 602,80 € pour le contrat de parrainage de 4 mois et demi de Cyril MORIN, chez Messieurs Christophe et Vincent LEVERRIER, GAEC des Iles (61330 TORCHAMP) ;

- 1 552,50 € pour le contrat de parrainage de 3 mois d'Angéline TENCE, chez Monsieur Marc SYLVESTRE (14500 ST MARTIN DE TALLEVENDE) ;

- 2 966,04 € pour la prolongation de 4 mois du contrat de parrainage de Sébastien HOULLEGATTE, chez Messieurs DESDOUETS et LEPONT, GAEC des Grands ; Pommiers (61800 MENIL CIBOULT) ;

- les montants mentionnés sur cette liste sont présentés frais de gestion inclus (266,01 € par dossier), et seront prélevés sur les reliquats de gestion disponibles à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-406**

**sur l'aménagement du territoire : fonds d'intervention régional – mer et littoral –  
développement portuaire**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB-5UYC « Fonds d'Intervention régional » de 1 000 000 € votée en 2011, un montant de 217 665 € au titre du dossier 11UYCFIR « Fonds d'Intervention Régional »,

- sur l'AESUB-5KACOM « Ports de Commerce » de 559 000 € votée en 2011, un montant de 10 000 € au titre du dossier 11KPORCOF ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

\* sur le chapitre 905 du Budget de la Région :

- 200 000 € à la Commune de Démouville au titre de sa participation sur le déficit de l'opération de création de la zone d'activités dite du Clos Neuf,

- 17 665 € à la Commune de Moulton au titre des travaux de restauration de l'orgue de l'église,

\* sur le chapitre 935 du Budget de la Région,

- 52 339 €, au titre du Fonds d'intervention régional, à l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre (AURH) dans le cadre des études pilotées par l'AURH : « Concevoir, organiser, dessiner la porte de Gateway » et « L'Estuaire de la Seine, un territoire métropolitain maritime international du XXI<sup>e</sup> siècle » (plan de financement des études estuaire et axe Seine joint en annexe 2),

- 25 000 € au titre du Fonds d'intervention régional, à l'Association « Je me souviens de ma Normandie », pour l'accueil d'une délégation québécoise,

\* sur le chapitre 938 du Budget de la Région,

- 10 000 € à l'AURH pour une contribution financière de la Région Basse-Normandie à l'étude « Seine Gateway, l'organisation logistique et industrielle de la vallée de la Seine : vers un système production et de distribution performant » (plan de financement des études estuaire et axe Seine joint en annexe 2) ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- \* pour le dossier de la commune de Démouville : un premier acompte correspondant à 50 % de la participation sera versé à la signature de la convention, le solde étant versé après justification par la commune de Démouville de son engagement financier et technique sur l'opération ;

- \* pour le dossier de l'Association « Je me souviens de ma Normandie » : un premier acompte correspondant à 50 % de la participation sera versé à la signature de la convention, le solde étant versé au prorata et sur présentation des justificatifs de règlement relatifs à l'organisation de la manifestation par l'Association « Je me souviens de ma Normandie » ;

dossiers ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ces

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention liant la Région à la commune de Démouville ainsi qu'aux autres cofinanceurs, jointe en annexe 1,

- la convention liant la Région à l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre, jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-407**

**sur l'aménagement du territoire : rappel de l'objectif de l'appel à projets « Réinventons les campagnes » - réalisation d'un portail des sites internet de l'accueil en Basse-Normandie**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'héberger sur le site internet de la Région le portail des sites internet de l'accueil en Basse-Normandie réalisé par l'AFIP Normandie ;

- d'affecter sur l'AESUB-5UNPAM « Accueil de nouvelles populations » de 299 250 € votée en 2011, un montant de 11 860 € au titre du dossier 11UACCUEIF « Accueil des nouvelles populations en milieu rural » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 11 860 € à l'AFIP Normandie, au titre de la politique d'accueil en milieu rural ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-408**

**sur l'aménagement du territoire : journée du mardi 28 juin 2011 sur l'accueil de nouveaux habitants en milieu rural – prise en charge de frais d'intervenants**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5UNPAM « Accueil de nouvelles populations » de 299 250 € votée en 2011, un montant de 900 € au titre du dossier 11UACCUEIF « Accueil des nouvelles populations en milieu rural » ;

- d'autoriser à l'occasion de leur venue pour la journée du 28 juin 2011 dédiée à l'accueil de nouvelles populations en milieu rural :

- la prise en charge des frais de route de Mademoiselle Magali AMANS et de Monsieur Arnaud HOUGUET, représentants la société Virtuoses TV, sur la base du barème de remboursement des frais de déplacements en vigueur pour les agents de la Région,

- la prise en charge aux frais réels, des frais d'hébergement et des frais de restauration de Mademoiselle Magali AMANS et de Monsieur Arnaud HOUGUET, représentants la société Virtuoses TV ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-409**

**sur l'aménagement du territoire : Pays Ingénierie territoriale 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver les programmes des actions subventionnées, au titre du soutien à l'ingénierie des pays pour l'année 2011, joints en annexe I ;

- d'affecter sur l'AECPER-5UCPER « Ingénierie Territoriale CPER » de 7 560 000 € votée en 2008, un montant de 328 424 € ventilé comme suit :

- 60 773 € au titre du dossier CP5U8111SF - convention d'ingénierie du « Pays d'Auge Expansion »,

- 18 760 € au titre du dossier CP5U8113SF - convention d'ingénierie du « Pays du Sud Calvados »,

- 45 000 € au titre du dossier CP5U8134SF - convention d'ingénierie du « Pays d'Alençon »,

- 29 325 € au titre du dossier CP5U8133SF – convention d'ingénierie du « Pays d'Ouche »,

- 30 000 € au titre du dossier CP5U8122SF - convention d'ingénierie du Pays de Coutances,

- 60 000 € au titre du dossier CP5U8124SF - convention d'ingénierie du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel »,

- 49 135 € au titre du dossier CP5U8123SF - convention d'ingénierie du Pays Saint-Lois »,

- 35 431 € au titre du dossier CP5U8121SF - convention d'ingénierie du Pays du Cotentin »,

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, les subventions aux maîtres d'ouvrage, conformément au tableau joint en annexe II ;

- de prendre acte que pour l'ensemble des dossiers présentés dans le tableau joint en annexe II, les sommes attribuées sont susceptibles d'être contrepartie publique de la sous-mesure 321 du FEDER ou du dispositif 341B2 du FEADER ;

- de modifier la délibération n° 11-89 de la Commission Permanente du 22 avril 2001 comme suit :

- la subvention de 15 000 € initialement accordée à l'Association du Pays de la Baie du Mont Saint Michel est transférée **au Syndicat Mixte du Pays de la Baie de Mont Saint Michel**, en raison du changement de statut de cette Association ;

- de modifier la délibération n° 11-312 de la Commission Permanente du 1<sup>er</sup> juin 2011 afin d'annuler la subvention de 30 000 € attribuée au Pays d'Ouche, au titre de l'ingénierie territoriale 2011;

- d'autoriser le Président :

- à verser à la notification de la présente délibération :

- . l'intégralité des subventions forfaitaires relative à l'ingénierie territoriale,
- . une avance correspondant à 80 % de chacune des subventions « variables » relatives à l'ingénierie territoriale, le solde étant versé sur présentation d'un bilan financier et d'un bilan d'activité,

- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-410**

**sur l'aménagement du territoire : défraiement des intervenants aux réunions de concertation pour le livre blanc « L'avenir de la Basse-Normandie à l'horizon 2020 »**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB - 5USPLA « Etudes et planification aménagement du territoire » de 240 500 € votée en 2011, un montant de 10 000 € au titre du dossier 11UETUDESF « Etudes et planification » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 10 000 €, pour la prise en charge aux frais réels, des dépenses de transports, d'hébergement et de restauration liés à la participation des personnes sollicitées pour intervenir lors des quatre réunions du groupe de prospective « Normandie 2020 », dont la liste figure en annexe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-411**

**sur l'environnement : Parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'AESUB « Parcs Naturels Régionaux » de 2 050 000 € votée en 2011, un montant de 71 173,68 € au titre du dossier 11NPNRF « Parcs Naturels Régionaux », sous dossier « Parc des Marais » ;

- sur l'APSUB « Parcs Naturels Régionaux » de 350 000 € votée en 2011, un montant de 37 836,89 € au titre du dossier 11NPNRI « Parcs Naturels Régionaux », sous-dossier « Parc des Marais » ;

• d'attribuer les subventions suivantes :

➤ **au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,**

*\*sur le chapitre 937 du budget de la Région :*

- 3 437,85 € pour l'équipement du jardin pédagogique des Ponts d'Ouve,
- 1 560,83 € pour les actions d'entretien des Ponts d'Ouve (taux de 20 %),
- 5 774,98 € pour les actions d'entretien des Ponts d'Ouve (taux de 50 %),
- 2 749,02 € pour les actions d'entretien des Ponts d'Ouve (taux de 100 %),
- 10 000 € pour les rendez vous du Parc,
- 16 000 € pour les 20 ans du Parc Naturel Régional,
- 19 000 € pour le plan de communication de l'exposition « M !grateurs à plumes, à poils, à écailles... »,
- 3 901 € pour l'intégration des recommandations du programme Interreg dans le document de référence sur les paysages,
- 2 000 € pour la formation économie sociale et solidaire,
- 1 250 € pour le stage d'hydrologie du réseau de mesure,
- 3 000 € pour l'animation de la refonte du SIG,
- 2 500 € pour le soutien aux événements du territoire du Parc (kakémonos)

*sur le chapitre 907 du budget de la Région :*

- 1 168,75 € pour l'acquisition d'un logiciel aux Ponts d'Ouve,
- 9 698,80 € pour l'équipement du jardin pédagogique des Ponts d'Ouve,
- 2 550 € pour l'acquisition d'un logiciel des immobilisations,
- 20 770 € pour la refonte du Système d'Information,

➤ **à la Commune de Carquebut**

- 1 314,50 € pour la réalisation d'un pré-parc,

➤ **à la Commune d'Amfreville**

- 1 000 € pour la création d'un point d'eau,

➤ **à la Commune de Chef-du-Pont**

- 1 334,84 € pour la réhabilitation du parc de contention ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : des acomptes pourront être versés en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sous réserve de la production des pièces réglementaires, d'un récapitulatif des dépenses certifié par le comptable public ou signé du Président, ou sur présentation des factures acquittées par le fournisseur. Le solde sera versé au vu des pièces justificatives susvisées ;
- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-412**

**sur l'environnement : Parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional du Perche**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Parcs Naturels Régionaux » de 2 050 000 € votée en 2011, un montant de 162 617 € au titre du dossier 11NPNRF « Parcs Naturels Régionaux » sous-dossier « Parc du Perche »,

- sur l'APSUB « Parcs Naturels Régionaux » de 350 000 € votée en 2011, un montant de 26 383 € au titre du dossier 11NPNRI « Parcs Naturels Régionaux », sous-dossier « Parc du Perche » ;

- d'attribuer au Parc Naturel Régional du Perche, les subventions suivantes :

*\*sur le chapitre 937 du budget de la Région :*

- 3 200 € pour « être un site accueillant pour tous les publics »,
- 30 600 € pour optimiser et professionnaliser les outils d'accueil et réseaux d'acteurs touristiques,
- 8 300 € pour l'appui aux filières agricoles identitaires et de qualité, promotion et commercialisation,
- 5 000 € pour la publication et la communication sur le patrimoine culturel,
- 3 750 € pour doter le Perche d'outils de communication performants,
- 8 556 € pour la vitrine du Perche,
- 7 000 € pour la charte de qualité pour le patrimoine bâti,
- 7 500 € pour les documents de transmission des connaissances,
- 1 100 € pour le réseau des offices de tourisme et syndicats d'initiatives,
- 11 150 € pour la culture à la Maison du Parc,
- 3 000 € pour la base de données naturalistes,
- 5 000 € pour la gestion naturaliste du domaine,
- 24 000 € pour le soutien à la filière équine,
- 18 100 € pour le projet d'établissement,
- 3 500 € pour le programme pédagogique auprès des scolaires,
- 3 000 € pour la préservation des haies,
- 8 361 € pour la plantation de haies,
- 5 000 € pour le réseau des sites de visite,
- 3 500 € pour le développement agricole durable,
- 3 000 € pour « exporter le Perche » ;

*\*sur le chapitre 907 du budget de la Région :*

- 10 885 € pour la remise à niveau thermique,
- 9 431 € pour l'informatique,
- 6 067 € pour l'appropriation du domaine par le public – plantations ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : des acomptes pourront être versés en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sous réserve de la production des pièces réglementaires, d'un récapitulatif des dépenses certifié par le comptable public ou signé du Président, ou sur présentation des factures acquittées par le fournisseur. Le solde sera versé au vu des pièces justificatives susvisées ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-413**

**sur l'environnement : stratégie de la Région pour la biodiversité – Réserves Naturelles Régionales**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à la majorité des voix, 6 contre (Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN)

- de créer la *Réserve Naturelle Régionale des marais de la Taute*, située sur les communes de Graignes, Montmartin-en-Graignes, Saint-Hilaire-Petitville et Saint-André-de-Bohon (50) ;

- d'approuver, sur la base de l'étude scientifique présentée en annexe 2, les limites, la durée de classement, les modalités de gestion et les mesures de protection détaillées dans l'annexe 1 ;

- d'affecter sur l'AECPER-5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un montant de 26 000 €, au titre du dossier CP5N5220SF « Stratégie biodiversité » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 13 523,66 € au Parc Naturel Régional du Perche, sur un montant total subventionnable de 27 047,32 €, pour la co-élaboration du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la clairière forestière de Bresollettes,

- 6 476,34 € à l'Office National des Forêts, sur un montant total subventionnable de 12 952,68 €, pour la co-élaboration du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la clairière forestière de Bresollettes,

- 2 000 € au Parc Naturel Régional du Cotentin et du Bessin, sur un montant total subventionnable de 4 000 €, pour l'animation du réseau des Réserves Naturelles de Basse-Normandie en 2011,

- 4 000 € au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin, sur un montant total subventionnable de 28 380 €, pour les actions 2011 de l'observatoire des bryophytes et des lichens Basse-Normandie ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-414**

**sur l'environnement : préserver la ressource en eau et gérer les risques naturels**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APCER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 10 000 000 € votée en 2008, un montant global de 120 418 € au titre du dossier CP5N5210SI Milieux Aquatiques Connaitre Eduquer, rubrique « actions bassins versants » ;

- sur l'APSUB – 5NEAUR - « Préserver les ressources en eau » de 203 000 € votée en 2011, un montant de 50 460 € au titre du dossier 11NEAUUSEI Eaux usées et pluviales,

- sur l'AECER - 5NATUPAY - « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un montant global de 107 454 € au titre du dossier CP5N5210SF Milieux Aquatiques Connaitre Eduquer, rubrique « actions bassins versants » ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

*\* sur le chapitre 907 du budget de la Région :*

- **au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » du CPER**

- 24 408 € à la FEDERATION DE LA MANCHE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE pour la réalisation de la deuxième tranche des travaux de rétablissement de la continuité écologique du réseau hydrographique du Thar, pour un montant subventionnable de 81 360 €,
- 25 679 € au SYNDICAT MIXTE DE LA SOULLES pour la réalisation de la première tranche du programme de restauration de la Soules et de ses affluents, pour un montant subventionnable de 128 391 €,
- 53 141 € au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA SIENNE pour la réalisation de la troisième tranche du programme pluriannuel de travaux de restauration de l'Airon, pour un montant subventionnable de 265 705 €,
- 17 190 € au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES BASSINS DE LA PERVENCHE ET DE L'ERINE pour la réalisation de la deuxième tranche du programme pluriannuel de travaux de restauration de la Pervenche et de l'Erine, pour un montant subventionnable de 57 300 € ;

- **au titre de la politique de l'eau hors CPER**

- 15 663 € à la commune de Notre Dame du Touchet pour la construction d'une station d'épuration, pour un montant subventionnable de 52 210 €,
- 5 211 € à la commune de Vassy pour la construction d'une station d'épuration, pour un montant subventionnable de 17 370 €,
- 6 456 € à la commune de Fontenai les Louvets pour la construction d'une station d'épuration, pour un montant subventionnable de 21 519 €,
- 23 130 € à la commune de Saint Jean de Daye pour la construction d'une station d'épuration, pour un montant subventionnable de 77 100 € ;

\* sur le chapitre 937 du budget de la Région :

▪ **au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » du CPER**

- 62 566 € à l'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE L'ORNE pour l'animation 2011 des 3 SAGE pour un montant subventionnable de 125 132 €,
- 16 560 € au Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune pour l'animation 2011 du SAGE pour un montant subventionnable de 48 000 €,
- 6 872 € pour le Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune pour la communication 2011 du SAGE pour un montant subventionnable de 33 200 €,
- 1 890 € au SYNDICAT MIXTE DU VAL DE VIRE pour des actions de communication dans le cadre du SAGE de la Vire (lettre d'information « Au fil de Lô ») pour un montant subventionnable de 6 300 €,
- 9 066 € à l'Association ODYSSEE pour un poste de technicien de rivière en 2011, pour un montant subventionnable de 30 220 €,
- 10 500 € au Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents pour un poste de technicien de rivière en 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 € ;

• de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour l'ensemble des dossiers ;

• de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur :
  - . proposition du service technique de contrôle,
  - . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-415**

**sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques**

-----

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'APSUB-5NCLIM « Lutter contre les changements climatiques » de 7 000 000 €, votée en 2011, un montant global de 850 634,60 € au titre du dossier 11NCLIMAT, ventilé comme suit :

- . 715 242,50 € pour les Economies d'énergie,
  - . 135 392,10 € pour les Energies renouvelables,

- sur l'AECPER – 5NCLICPER « lutter contre les changements climatiques » de 3 900 000 €, votée en 2008, un montant global de 138 196 € au titre du dossier CP5N5110SF, ventilé comme suit :

- . 67 480 € pour les Economies d'énergie,
  - . 1 210 € pour les Energies renouvelables,
  - . 69 506 € pour les Politiques énergétiques territoriales ;

• d'attribuer les subventions suivantes :

➤ *sur le chapitre 907 du Budget de la Région :*

▪ **au titre du dossier « Economie d'énergie »**

- 7 172,50 € à l'association de la Ferme de la Cauchetière à Livarot (14) pour l'organisation et l'accompagnement des groupements d'achat pour favoriser l'installation de pré-refroidisseur sur les exploitations agricoles en Basse-Normandie pour une dépense subventionnable s'élevant à 14 345 €,
- 8 914 € à Noyon Logistique à Mondeville (14) pour l'investissement LED – opération exemplaire pour une dépense subventionnable s'élevant à 35 823.48 € ;

Opérations collectives

- 66 436 € aux 13 bénéficiaires d'une subvention, qui figurent à l'annexe 2, pour l'opération collective « Objectif Carbone -20 % »,
- 11 000 € à la F2N Filière Nautique Normande à Caen (14) pour l'opération collective éco-conception dans le nautisme avec les entreprises mentionnées dans l'annexe 1 pour une dépense subventionnable s'élevant à 17 500 € ;

FORES

- 621 720 € aux 8 bénéficiaires d'une subvention FORES, qui figurent à l'annexe 3, pour la construction ou rénovation BBC ;

▪ **au titre du dossier « Energies Renouvelables »**

Bois-énergie

- 11 932 € à l'Association In Dulci Jubilo à Batilly (50) pour l'installation d'une chaudière à bois déchiqueté pour une dépense subventionnable s'élevant à 45 761 €,
- 10 702 € à la SAS VIRIA pour l'installation d'une chaudière à granulés bois dans la résidence Saint-Michel à Caen pour une dépense subventionnable s'élevant à 84 650 €,

- 22 868 € à la Commune de Chanu (61) pour la réalisation d'une extension de la plateforme bois pour une dépense subventionnable de 41 000 €,
- 17 576,10 € à Jean-Yves LAMPERIERE pour l'acquisition d'un broyeur bois pour une dépense subventionnable de 58 587 € ;

#### Photovoltaïque - Professionnels

- 7 500 € au bénéficiaire de la prime régionale, qui figure à l'annexe 4 pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;

#### Eolien- Particuliers

- 2 289 € aux 2 bénéficiaires de la prime régionale, qui figurent à l'annexe 5 pour l'installation d'éoliennes individuelles ;

#### Eolien –Professionnels

- 10 125 € au bénéficiaire de la prime régionale qui figure à l'annexe 6 pour l'installation d'une éolienne dans un garage ;

#### Géothermie – Particuliers (PAC)

- 2 000 € aux 2 bénéficiaires de la prime régionale, qui figurent à l'annexe 7 pour une installation géothermale ;

#### Dispositif « Chèque éco-énergie Basse-Normandie »

- 50 400 € aux bénéficiaires du « Chèque éco-énergie Basse-Normandie », qui figurent à l'annexe 8 pour l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'une chaudière bois, la réalisation d'une étude ou de travaux d'isolation ;

#### ➤ *sur le chapitre 937 du Budget de la Région :*

##### ▪ **au titre du dossier « Economie d'énergie »**

- 10 000 € à l'Ardes à Caen (14) pour l'animation du réseau COSMOSE pour une dépense subventionnable s'élevant à 22 550€ ;
- 57 480 € à l'Association Régionale pour la Construction Environnementale en Normandie la mise en place du programme d'actions 2011 pour une dépense subventionnable s'élevant à 127 480 € ;

##### ▪ **au titre du dossier « Energies Renouvelables »**

- 1 210 € à SEGRAFO pour l'animation de la partie communication sur le séchage en grange pour une dépense subventionnable s'élevant à 3 879 € ;

##### ▪ **au titre du dossier « Politiques énergétiques territoriales »**

- 23 471 € au Syndicat Mixte de Caen Métropole (14) pour la prolongation de l'animation du COT – année 2011 pour une dépense subventionnable s'élevant à 57 000 €,
- 9 900 € au Pays du Bessin au Virois pour l'animation COT – 2<sup>ème</sup> année pour une dépense subventionnable s'élevant à 19 800 €,
- 22 000 € au Parc naturel régional des Marais du Cotentin pour l'animation du plan d'actions 2011 pour une dépense subventionnable s'élevant à 41 000 €,
- 14 135 € à la commune de Granville (50) pour la partie concertation de l'Agenda 21 pour une dépense subventionnable s'élevant à 92 271 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-416**

**sur l'environnement : agir pour un développement durable**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Agir pour un développement durable » de 585 000 € votée en 2011, un montant de 83 416 € ventilé comme suit :

- 3 416 € au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier « Communication et information » 11NEDUCOMF,

- 80 000 € au titre du dossier 11NAG21REF « Mise en œuvre de l'Agenda 21 régional » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 1 000 € à la Communauté de Communes de Saint-James, pour l'organisation du cinquième Eco-Village lors de la Foire de Saint-Macé, sur un montant total subventionnable de 20 000 €,

- 2 416 € à l'APAEI de Caen pour l'achat et la fabrication de poubelles de tri réutilisables pour le pôle de mutualisation des événements éco-responsables du Calvados, sur un montant total subventionnable de 6 040 €,

- 150 000 € aux 4 bénéficiaires retenus à l'appel à projets « animateurs du covoiturage » répartis conformément aux tableaux joints en annexe ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions relatives à l'appel à projets « animateur du covoiturage » avec chacun des bénéficiaires listés à l'annexe 1, selon le modèle de convention type approuvé par délibération n° 11-41 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional en date du 23 juin 2011.

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-417**

**sur les transports ferroviaires : mise en place d'initiatives culturelles et touristiques  
pour valoriser la desserte ferroviaire TER de la Côte Fleurie et la desserte Ligne Baie**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Exploitation » de 61 150 000 € votée en 2011, un montant de 31 000 € au titre du dossier 11QFECONV « Dessertes ferroviaires TER »,

- sur l'AESUB « Vélos urbains » de 100 000 € votée en 2011, un montant de 11 469,76 € au titre du dossier 11QBRVF « Vélos AE »,

- sur l'APSUB « Vélos urbains » de 2 200 000 € votée en 2011, un montant de 8 421,40 € au titre du dossier 11QBRVI « Vélos AP » ;

- d'attribuer les subventions maximum suivantes :

\* sur le chapitre 938 du Budget de la Région

- 31 000 € à la SNCF, au titre des animations culturelles et touristiques sur la Ligne Baie et la Côte Fleurie,

- 11 469,76 € à l'association Triages, au titre de l'appel à projets « Ligne baie »,

\* sur le chapitre 908 du Budget de la Région

- 8 421,40 € à l'association Triages, au titre de l'appel à projets « Ligne baie » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la SNCF, l'avenant n° 3 au contrat annuel d'objectifs TER 2011 relatif à la mise en place d'initiatives culturelles et touristiques pour valoriser la desserte Ligne Baie et la desserte ferroviaire TER de la Côte Fleurie, joint en annexe 1,

- avec la Région Bretagne, l'avenant n° 1 à la convention de partenariat « Ligne Baie », jointe en annexe 2,

- avec l'association Triages, la convention financière correspondante, jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-418**

**sur les transports ferroviaires : avenants à la convention TER – adaptation des dessertes**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 26 à la convention du 21 décembre 2007 relatif à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs entre la Région Basse-Normandie et la SNCF, joint en annexe ; la facturation des montants inscrits dans cet avenant se fera dans le cadre du dispositif financier prévu dans la convention TER, à l'article 3.2.2.3., c'est-à-dire au réel, sur les charges C3 du compte de facturation définitif 2011, payés en 2012,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-419**

**sur les transports ferroviaires : convention relative à la création d'une dépose-minute  
pour les personnes à mobilité réduite côté rue de la Petite Vitesse en gare de Vire**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Gares » de 5 000 000 € votée en 2011, un montant de 11 629,28 € au titre du dossier 11QBFGAR « Rénovation des gares » ventilé comme suit :

- 11 629,28 € pour de l'accessibilité ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention maximale de 11 629,28 € à la ville de Vire, pour la création d'une dépose-minute pour les personnes à mobilité réduite en gare de Vire, côté rue de la Petite Vitesse, soit un taux d'intervention de 50% ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la ville de Vire, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-420**

**sur les transports ferroviaires : convention au financement des études de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des gares de Mézidon (Phase Avant-Projet) et Surdon (Phase Avant-Projet/Projet)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Gares » de 5 000 000 € votée en 2011, un montant de 306 358,50 € au titre du dossier 11QBFGAR « Rénovation des gares » ventilé comme suit :

- 306 358,50 € pour de l'accessibilité ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention d'un montant maximum de 306 358,50 € à Réseau Ferré de France, réparti comme suit :

- 182 266,50 € HT pour l'étude de base Avant-Projet relative à la mise en accessibilité de la gare de Mézidon, soit un taux d'intervention de 75 %,

- 21 141 € HT pour l'étude des options relative à l'étude d'Avant-Projet pour la mise en accessibilité de la gare de Mézidon, soit un taux d'intervention de 100 %,

- 102 951 € HT pour les études Avant-Projet/Projet relatives à la mise en accessibilité de la gare de Surdon, soit un taux d'intervention de 75 % ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Réseau Ferré de France :

- . la convention relative au financement des études Avant-Projet, pour la mise en accessibilité de la gare de Mézidon, jointe en annexe 1,

- . la convention relative au financement des études Avant-Projet/Projet (APO), pour la mise en accessibilité de la gare de Surdon, jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-421**

**sur les transports ferroviaires : CPER 2007-2013 – desserte du Mont-Saint-Michel –  
modernisation Folligny-Avranches – section de ligne entre Avranches et Pontorson –  
convention de financement du poste de commande de la gare d’Avranches**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil  
Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS,  
Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-  
Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre  
MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET,  
Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à  
Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU,  
Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl  
DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic  
SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-  
MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril  
2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AP CPER « CPER Infrastructures » de 65 357 000 € votée pour 2008, un montant de 20 462 018 € ventilé comme suit :

- 4 476 362 € au titre du dossier CP5Q6120SI « Avranches Pontorson »,
- 15 985 656 € au titre du dossier CP5Q6110SI « Folligny Avranches » ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 20 462 018 € à Réseau Ferré de France, répartie comme suit :

- 4 476 362 € pour les travaux sur le poste de commande de la gare d'Avranches,
- 15 985 656 € pour la réalisation des travaux sur Folligny-Avranches ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Réseau Ferré de France et l'Etat, la convention d'attribution de subvention, relative à la réalisation des travaux du poste de commande de la gare d'Avranches, jointe en annexe 1,

- avec Réseau Ferré de France, la convention d'attribution de subvention relative aux travaux sur Folligny-Avranches, jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-422**

**sur les transports ferroviaires : refonte de la gamme régionale TER haut-normande  
« Région Transport Pass Etudes » et « Région-Transports carte d'études » et  
changement de nom commercial**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 4 à la convention relative à un accord sur la gamme tarifaire régionale entre les Régions Basse-Normandie et Haute-Normandie, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-423**

**sur les communications : routes nationales**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, au titre du programme routier en Basse-Normandie, un crédit global de 500 000 € à l'Etat, correspondant à l'appel de fonds de l'Etat pour l'année 2011, pour l'opération PDMI-RN13, déviation de Loucelles ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-424**

**sur les communications : La Basse-Normandie : une Vélo-Région**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Vélos-Urbains » de 100 000 € votée en 2011, un montant de 36 156 € au titre du dossier 11QBRVF « Vélos AE »,

- sur l'APSUB « Vélos-Urbains » de 2 200 000 € votée en 2011, un montant de 13 608 € au titre du dossier 11QBRVI « Vélos AP » ;

- d'attribuer :

\* sur le chapitre 938 du Budget de la Région

- une subvention de 18 000 € à Saint-Lô Agglomération, pour la réalisation de son schéma directeur cyclable, soit un taux d'intervention de 50 %,

- une subvention de 1 656 € à l'Association pour la mise en Valeur des Rivières et des Initiatives Locales de Saint Pierre de Coutances, pour la maintenance de vélos à assistance électrique, soit un taux d'intervention de 50 %,

- une subvention forfaitaire de 6 000 € à l'association « Musiques en Herbe », pour sa participation au festival Les Art'zimutés. Le versement de la subvention s'effectuera en une seule fois sur présentation d'une demande de versement par l'association et d'un bilan de la manifestation,

- une subvention forfaitaire de 5 000 € au centre socio-culturel et sportif Léo Lagrange de Colombelles, pour mener des actions de promotion du vélo,

- une subvention de 3 000 € à l'association « Amicale pour la mise en valeur de la voie ferrée de Caen à Flers », pour son activité vélorail, soit un taux de participation de 50 %,

- une subvention de 2 500 € à l'association « Tout pour la Vire », pour son activité vélorail, soit un taux de participation de 50 %,

\* sur le chapitre 908 du Budget de la Région

- une subvention de 5 235,50 € à l'Association pour la mise en Valeur des Rivières et des Initiatives Locales de Saint Pierre de Coutances, pour l'achat de vélos à assistance électrique et l'achat d'accessoires vélos, soit un taux d'intervention de 50 %,

- une subvention de 4 500 € à l'association « Amicale pour la mise en valeur de la voie ferrée de Caen à Flers », pour son activité vélorail, soit un taux de participation de 50 %,

- une subvention de 3 872,50 € à l'association « Tout pour la Vire », pour son activité vélorail, soit un taux de participation de 50 % ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention relative aux modalités de versement de la subvention « Vélo-Région » avec :

- . Saint-Lô Agglomération, jointe en annexe 1,
- . l'association pour la mise en valeur des rivières et des initiatives locales de Saint Pierre de Coutances, jointe en annexe 2,
- . le centre socio-culturel et sportifs Léo Lagrange de Colombelles, jointe en annexe 3,
- . l'association « Amicale pour la mise en valeur de la voie ferrée de Caen à Flers », jointe en annexe 4,
- . l'association « Tout pour la Vire », jointe en annexe 5,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-425**

**sur la mer et le littoral : promotion nautique (investissement) – patrimoine maritime –  
restauration Vieux Gréments**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Promotion Nautique » de 100 000 € votée en 2011, un montant de 10 990 € au titre du dossier 11MPATRIMI « Promotion Nautique AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, une subvention de 10 990 € à l'Association des Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales (APAEI), en qualité de gestionnaire de l'Institut Médico Educatif (IME) Corentin Donnard, pour la réhabilitation du « Saint Pierre » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association des Parents et Amis des Personnes Handicapées mentales, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-426**

**sur la mer et le littoral : sécurité maritime**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Sécurité maritime » de 190 000 € votée en 2011, un montant de 20 000 € au titre du dossier 11MSECUMEI « Sécurité maritime AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, une subvention forfaitaire de 20 000 € à la Communauté de Communes de Sartilly, pour la construction d'un abri de canot SNSM Bec d'Andaine à Genêts ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Communauté de Communes de Sartilly, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-427**

**sur les transports, la mer et le littoral : port de commerce**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser la prise en charge aux frais réels, des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration des 19 personnes extérieures des structures suivantes, qui ont permis l'organisation du colloque « Quel devenir pour le port de commerce de Cherbourg », en tant qu'animateurs, grand témoin ou intervenants sur les tables rondes :

- . un animateur d'ISEMAR,
- . un grand témoin de Port de France,
- . deux responsables de PNA,
- . un représentant du Journal MARINE MARCHANDE,
- . un responsable de Brittany Ferries BAI,
- . un responsable d'Irish Ferries,
- . un responsable de NAUTI PORT,
- . un responsable de Manche Marée GMG,
- . un responsable de DCNS,
- . un responsable de SOFRED,
- . un responsable de la SAS Port de Cherbourg,
- . un responsable de BP2S,
- . un responsable de Louis Dreyfus Armateurs,
- . un responsable des Transports MESGUEN,
- . un responsable de Hueslin Renouf,
- . un responsable de CTV,
- . un responsable de EUROSTRANS,
- . un responsable de Cherbourg Maritimes ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour cette prise en charge ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-428**

**sur le développement numérique du territoire : adhésion et partenariat avec la  
Fondation Internet Nouvelle Génération (FING)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver les statuts de l'association « Fondation Internet Nouvelle Génération » et d'adhérer à l'association précitée ;
- de régler le montant de la cotisation ; pour l'année 2011, le règlement est fixé à 4 000 € pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2011 ;
- d'autoriser le Président à signer :
  - les statuts de l'association « Fondation Internet Nouvelle Génération » joints en annexe,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-429**

**sur la rénovation urbaine**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB - 5UVRU « Rénovation urbaine » de 7 000 000 € votée en 2011, un montant de 172 200 € au titre du dossier 11UANRUI – RENOVATION URBAINE AP,

- sur l'AESUB – 5UVRU « Rénovation urbaine » de 170 000 € votée en 2011, un montant de 5 000 € au titre du dossier 11UANRUF – RENOVATION URBAINE AE ;

- d'attribuer au titre de la rénovation urbaine :

\* sur le chapitre 905 du Budget de la Région

- 172 200 € à la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (CAPF) correspondant à l'opération « Aménagement et modification des rues P. Lemièrre et J. Morin » et représentant 30 % du montant total HT,

\* sur le chapitre 935 du Budget de la Région

- 5 000 € à la ville de Lisieux correspondant à l'opération « Décorations murales à Lisieux rues Magne – Bourgeois Conté Trébutien » et représentant 30 % du montant total TTC ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour :

- l'aménagement et la modification des rues P. Lemièrre et J. Morin par la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers,

- l'opération Décorations murales à Lisieux rues Magne – Bourgeois Conté Trébutien à Lisieux,

- la prise en compte des études de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de construction de 16 logements collectifs quartier Delaunay par Calvados Habitat (études maîtrise d'œuvre) validée par la délibération n° 10-89 de la Commission Permanente du 5 février 2010 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-430**

**sur le foncier : fonds friches**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB – 5UFON « Foncier aménagement du territoire » de 1 738 200 € votée pour 2011, un montant de 434 724 € au titre du dossier 11UEPFN2I - FONCIER AP,

- sur l'AESUB – 5UFON « Foncier aménagement du territoire » de 60 000 € votée pour 2011, un montant de 26 666,67 € au titre du dossier 11UEPFN2F – FONCIER AE ;

- d'attribuer à l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), dans le cadre de la convention passée avec l'EPFN 2007-2011, les subventions suivantes :

\* sur le chapitre 905 du Budget de la Région

- 434 724 € correspondant au fonds friche, conformément à l'annexe jointe,

\* sur le chapitre 935 du Budget la Région

- 26 666,67 € correspondant à l'observation locale foncière ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes, comme le prévoit la convention EPF de Normandie - Région Basse-Normandie :

- une première avance de 30 % du montant de l'estimation financière sera versée au démarrage des études ou des travaux des opérations inscrites au programme d'intervention,
- une deuxième avance de 30 % sera versée quand les dépenses effectives dépasseront 30 % de l'estimation initiale des opérations ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-431**

**sur la santé et les territoires : actions en faveur des personnes handicapées**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Manche, à payer, pour un montant de 2 108,70 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe, en prélevant sur la dotation globale de 55 000 € votée en octobre 2010 ;

- pour l'acquisition de matériel et l'aide au logement dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, les modalités de paiement sont détaillées dans des conventions spécifiques ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-432**

**sur l'amélioration des conditions de vie dans les lycées : les équipements et le fonctionnement des lycées et établissements assimilés publics et privés**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter :

- sur l'APMO « Equipements des lycées » de 600 000 € votée en 2008, un montant de 6 442,76 € au titre du dossier 08LSERVEUR Achat de serveurs pédagogiques,
- sur l'AESUB « Dotations de fonctionnement lycées » de 29 195 400 € votée en 2011, un montant de 80 000 € au titre du dossier 11LDERPF Dotation Entretien et Réparation du Propriétaire,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Dotations de fonctionnement lycées » de 29 195 400 €, votée en 2011, un montant de 80 000 € au titre du dossier 11LDOTATIF Financement fonctionnement des établissements publics,

- d'attribuer :

#### au titre des dépenses d'équipement

*\* sur le chapitre 902 du Budget de la Région*

- 55 subventions d'un montant total de 258 200 € pour les équipements pédagogiques des lycées publics et le premier équipement des lycées publics, conformément à l'annexe 1 ;

- 3 subventions d'un montant total de 86 135 €, pour les équipements de service général dans les lycées publics, conformément à l'annexe 2,

- de prolonger jusqu'au 30 août 2011, en raison du retard dans la livraison du matériel commandé, le délai imparti pour permettre le versement du solde de la subvention accordée pour un montant total de 34 138 € par délibération n°07-350 de la Commission Permanente du 11 mai 2007 au lycée professionnel de Giel (U.R.E.C),

*\* sur le chapitre 932 du Budget de la Région*

- 51 subventions d'un montant total de 989 941 €, pour le versement du 3<sup>ème</sup> trimestre de la part « personnel » du forfait d'externat des établissements privés sous contrat, conformément à l'annexe 3,

#### au titre des dotations de fonctionnement complémentaires aux établissements publics et privés

*\* sur le chapitre 932 du Budget de la Région*

- 2 subventions d'un montant total de 22 546 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics au titre de l'entretien et des réparations du propriétaire, conformément à l'annexe 4,

- 3 subventions d'un montant total de 187 755 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics, au titre du fonctionnement des EPLE, conformément à l'annexe 5 ;

au titre de la gestion du patrimoine

- d'approuver :

- la désaffectation de la parcelle cadastrée AB 230 située dans l'emprise du lycée professionnel Jean Jooris, mise à disposition de la Région par la ville de Dives-sur-Mer dans le cadre des lois de décentralisation pour permettre à ladite collectivité d'affecter ladite surface à son domaine public et de mener ainsi son opération de création d'une piste cyclable le long de l'établissement,

- le transfert de propriété du lycée professionnel Jean Jooris à Dives-sur-Mer (parcelle AB 229) de la ville de Dives-sur-Mer à la Région, à titre gratuit,

Pour l'ensemble de ces décisions :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-433**

**sur le fonds commun du service hébergement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer, au titre du fonds commun du service hébergement, 4 subventions d'un montant total de 16 714 €, conformément à l'annexe jointe ;

- de modifier la délibération n° 09-877 de la Commission Permanente du 20 novembre 2009 accordant deux subventions d'un montant total de 16 539,67€ au Lycée Auguste Chevalier de Domfront pour l'acquisition de deux friteuses et de 4 conteneurs alimentaires sur roulettes et d'autoriser le lycée à réaffecter son reliquat d'un montant total de 2 276,78 € pour l'acquisition d'un chauffe-briques, de couvercles étanches de bacs gastronormes, de vaisselle de présentation pour le salad'bar et d'ustensiles de cuisine,

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région, pour le dossier du Lycée Henri Cornat de Valognes ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-434**

**sur la politique éducative dans les lycées et établissements assimilés publics et privés**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les subventions suivantes :

- 20 subventions de fonctionnement au titre du fonds social régional, pour un montant total de 32 251,48 € conformément à l'annexe 1,

- 285 bourses d'un montant de 426 € chacune pour des élèves en Baccalauréat Professionnel ou Brevet de Technicien Supérieur, dans le cadre de stages obligatoires en entreprises ou à l'étranger pour l'année scolaire 2010-2011 pour un montant total de 121 410 €, conformément aux annexes 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4 et 5,

- 1 subvention au titre de la Cart'@too, volet « livres scolaires » pour un montant de 55 €,

- 1 subvention de 70 000 € au Centre Régional de Documentation Pédagogique pour l'année 2011, au titre de la politique éducative,

- 1 subvention de 65 170 € au Mémorial de Caen pour l'année scolaire 2011-2012, au titre de la politique éducative,

- de renouveler l'autorisation donnée par la Commission Permanente du 25 juin 2010 pour signer les conventions d'utilisation des locaux des Etablissements Publics Locaux d'enseignement (EPL) établies dans le cadre de l'article L 212.15 du Code de l'Education pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 août 2012 inclus ;

- d'autoriser :

- le Président à signer :

- . avec la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, la convention de remboursement d'un partenaire « livres scolaires » dans le cadre du dispositif Cart'@too pour l'année scolaire 2010-2011, jointe en annexe 6,

- . avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique, la convention d'application pour l'année 2011 relative au développement et à la diffusion d'outils pédagogiques à destination des lycéens bas-normands, jointe en annexe 7,

- . avec le Mémorial de Caen, la convention établie pour l'année scolaire 2011-2012 relative aux visites des établissements, à l'accompagnement pédagogique et au développement d'outils numériques, jointe en annexe 8,

- . tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-435**

**sur l'éducation : financement des opérations de l'Appel à Projets Régional (APR) 2011-2012**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Agir pour un développement durable » de 585 000 € votée pour 2011 un montant de 21 000 € au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier 11NEDUCATF « éducation et formation »,

- d'attribuer :

- sur le chapitre 932 de la Région, 52 subventions du budget participatif pour l'année scolaire 2011-2012, représentant un montant total de 374 547 €, conformément à l'annexe 1. Un premier versement de 280 910,25 € correspondant à 75 % du montant alloué sera réalisé. Le solde sera versé sur service fait et fourniture des justificatifs de dépenses,

- sur le chapitre 937 de la Région, une subvention de 21 000 € au Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) de Basse-Normandie pour coordonner l'accompagnement des établissements souhaitant élaborer un Agenda 21 scolaire, conformément à l'annexe 3,

- de rejeter les actions ayant reçu un avis défavorable au titre du budget participatif présentées en annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec le Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) de Basse-Normandie, conformément à l'annexe 4,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-436**

**sur l'enseignement supérieur**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

→ sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement supérieur » de 1 798 500 € votée en 2011, les montants suivants :

- 30 000 € au titre du dossier 11ESDEMARF « Offre de formation qualité aide au démarrage »,
- 55 000 € au titre du dossier 11ESDEMARF, « offre de formation qualité aide au démarrage,
- 10 000 € au titre du dossier 11ESMOBINF « Favoriser la mobilité des jeunes à l'international »,
- 1 000 € au titre du dossier 11ESORUNF « ORFS et financement diverses actions »,
- 4 485 € au titre du dossier 11ESORUNF « ORFS et financement diverses actions »,

→ sur l'APSUB «Opérations d'investissement Enseignement Supérieur » de 1 953 400 € votée en 2011 les montants suivants :

- 31 000 € au titre du dossier 11ESDEMARI « offre de formation qualité aide au démarrage »,
- 400 000 € au titre du dossier 11ESDEMARI « offre de formation qualité aide au démarrage

- de désaffecter sur l'APMO – U3M de 5 235 000 €, votée en 2006, un montant de 69 152,90 € au titre du dossier 06LCTECAVA – 24-02-06 construction du CNRT,

- d'attribuer les aides suivantes :

→ sur le chapitre 932 du Budget de la Région :

- au titre de l'aide au fonctionnement

- 30 000 € au GIP réseau opérationnel technologique du Cotentin (RESOTEC),
- 10 000 € à l'ENSICAEN au titre soutien à la politique internationale des établissements d'enseignement,
- 1 000 € à la coordination des infirmiers anesthésistes et de réanimation de Caen pour l'organisation d'une manifestation,
- 55 000 € à l'Université de Caen Basse Normandie dans le cadre de la convention annuelle de coopération 2011 avec la Région,

→ sur le chapitre 931 du Budget de la Région :

- au titre de la mise en place de la réforme des études en soins infirmiers

- 87 000 € à l'Université de Caen Basse-Normandie dans le cadre de la convention annuelle de coopération 2011 avec la Région

⇒ Sur le chapitre 902 du Budget de la Région :

- au titre de l'aide à l'investissement

- 31 000 € à INTECHMER / CNAM pour l'acquisition d'équipements pédagogiques.
- 400 000 € à l'Université de Caen Basse-Normandie dans le cadre de la convention annuelle de coopération 2011 avec la Région

• d'autoriser le Président à signer :

- la convention annuelle de coopération avec l'Université de Caen Basse-Normandie pour l'année 2011 jointe en annexe 1,
- la convention avec le GIP RESOTEC jointe en annexe 2,
- la convention avec la Coordination des Infirmiers Anesthésistes et de Réanimation de Caen et sa région jointe en annexe 3,
- la convention avec le Conservatoire National des Arts et Métiers – Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (CNAM – INTECHMER) jointe en annexe 4,
- l'avenant n° 1 à la convention signée le 19 novembre 2009 entre la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint Loise et la Région Basse Normandie relative à la participation régionale à la construction d'une résidence étudiante à Saint Lô jointe en annexe 5,
- l'avenant n°3 à la convention signée le 21 juillet 2009 entre l'ENSICAEN et la Région Basse Normandie relative à la participation régionale à l'acquisition des équipements pédagogiques et technologiques pour la mise en place de la formation « Mécanique et Génie des Matériaux » sur le site du CIRIAM – Caligny jointe en annexe 6,
- l'avenant n°1 à la convention signée le 9 décembre 2010 entre l'Université du Havre et la Région Basse Normandie relative à la 2ème tranche de la participation régionale à la mise en œuvre d'actions de l'UNR\_RUNN jointe en annexe 7,
- l'avenant n°1 à la convention signée le 1<sup>er</sup> avril 2011 entre l'ENSICAEN et la Région Basse Normandie relative au soutien à la politique de l'Ecole en faveur de la mobilité internationale, pour un complément financier de 10 000 € jointe en annexe 8,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-437**

**sur les formations sanitaires et sociales**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer :

*sur le chapitre 931 du Budget de la Région :*

- une subvention globale d'un montant de 870 478,24 € relative au financement de la gratuité des études de formation d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier, au titre du second versement de l'année de formation 2010/2011 et répartie entre les instituts de formations sanitaires et sociales conformément à l'annexe 1,

- un montant total de 32 241,67 € au CHU de Caen pour la rentrée différée de 2011, ceci au titre de la « gratuité de la formation d'ambulancier »

- d'autoriser le Président à signer

- la convention 2011 de financement d'actions de formation professionnelle avec Pôle Emploi conformément à l'annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-438**

**sur les formations sanitaires et sociales : convention relative au paiement des indemnités de stages et frais de déplacement des élèves masso-kinésithérapeutes – changement de bénéficiaire**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 11-27 de la Commission Permanente du 28 janvier 2011 comme suit afin de prendre en compte le changement de bénéficiaire :

- d'annuler la dotation de 94 710 € attribuée au Centre Hospitalier Intercommunal d'Alençon-Mamers au titre de l'année 2011,

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget 2011 de la Région, au Centre Psychothérapique de l'Orne, au lieu du Centre Hospitalier Intercommunal d'Alençon-Mamers :

- une dotation de 111 548 € au titre des indemnités de stages et des frais de déplacement des étudiants masso-kinésithérapeutes pour l'année scolaire 2010-2011,
- une dotation de 43 091 € au titre des indemnités de stages et des frais de déplacement des étudiants ergothérapeutes pour l'année 2010-2011 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention relative à la gestion des indemnités de stages et des frais de déplacement des élèves masso-kinésithérapeutes et ergothérapeutes avec le Centre Psychothérapique de l'Orne (CPO) et de l'Institut de Formation Régional en Santé (IFRES) jointe en annexe ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-439**

**sur les Bâtiments Régionaux : lycées publics**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

**au titre des lycées publics**

- d'affecter sur l'APMO « Bâtiments Lycées » de 13 000 000 € votée en 2011, sur le chapitre 902, les opérations reprises dans l'annexe jointe ;

- d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région la dotation de fonctionnement complémentaire suivante :

- 120 000 € au lycée « La Roquette » à Coutances, pour les frais d'hébergement et de transport des élèves durant les travaux de rénovation de façades et de locaux dans le bâtiment internat ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-440**

**sur les bâtiments régionaux : restructuration des ateliers suite au départ de la filière  
« structure métallique » au lycée Dumont d'Urville à Caen : autorisation de conclure  
une transaction administrative avec la société ICADE PROMOTION**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'indemniser la société ICADE PROMOTION à hauteur de 6 591,97 € HT, soit 7 884 € TTC ;

- d'approuver la transaction administrative correspondant au paiement des prestations réalisées entre la phase de remise de l'APD et celle de remise du Dossier de Consultation des Entreprises ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la transaction administrative jointe en annexe,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-441**

**sur la jeunesse et les sports : aide aux clubs sportifs régionaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Aide aux grands clubs régionaux » de 950 000 € votée pour 2011, un montant de 229 000 € au titre du dossier 11GCLUREG « Aide aux grands clubs régionaux, centres de formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du budget de la Région, pour le fonctionnement des clubs sportifs régionaux, pour la saison 2011/2012, un montant total de subventions de 229 000 €, conformément au tableau joint en annexe et décliné comme suit :

- **Société Nautique de Caen et du Calvados**  
 Versement 2011 : 8 500 €  
 Versement 2012 : 8 500 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 17 000 €**
- **Union Sportive Ouvrière Mondeville Basket**  
 Versement 2011 : 25 500 €  
 Versement 2012 : 25 500 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 51 000 €**
- **Club de Canoë-kayak de mer du Nord Cotentin**  
 Versement 2011 : 4 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 4 000 €**
- **Canoë Club d'Avranches**  
 Versement 2011 : 4 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 4 000 €**
- **Foyer Rural de Pont d'Ouilly Section Canoë-kayak**  
 Versement 2011 : 6 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 6 000 €**
- **L'échiquier Deauvillais**  
 Versement 2011 : 4 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 4 000 €**
- **Sport boules Dives-sur-Mer**  
 Versement 2011 : 8 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 8 000 €**
- **Football Club Condéen**  
 Versement 2011 : 10 000 €  
 Versement 2012 : 10 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 20 000 €**
- **Hockey Club de Caen**  
 Versement 2011 : 46 500 €  
 Versement 2012 : 46 500 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 93 000 €**
- **Caen Triathlon**  
 Versement 2011 : 6 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 6 000 €**

- **La St Loise Gymnastique**  
 Versement 2011 : 6 000 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 6 000 €**
  
- **Octeville Hague Sport Cherbourg-Octeville**  
 Versement 2011 : 3 500 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 3 500 €**
  
- **USO Mondeville Tennis**  
 Versement 2011 : 6 500 €  
**Subvention totale saison 2011/2012 : 6 500 €**

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
 et par délégation,  
 Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-442**

**sur la jeunesse et les sports : aide aux équipements sportifs et de loisirs**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur AESUB « Equipements jeunesse et sports » de 1 950 000 € votée pour 2011, un montant de 162 380 € au titre du dossier 11GEQUISPO « Aide aux équipements sportifs et de loisirs » ;
- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre de l'aide aux équipements sportifs et de loisirs, une subvention de 162 380 €, conformément à l'annexe jointe ;
- de prévoir les modalités de paiements suivantes : des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par le comptable public et le Maire ou le Président de la communauté de communes ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-443**

**sur la jeunesse et les sports : projet territorial Jeux Equestres Mondiaux 2014 –  
compétitions équestres**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Promotion des sports équestres » de 580 000 € votée en 2011, un montant de 11 000 € au titre du dossier 11GPSE « Aide à l'organisation d'événements équestres » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide à l'organisation d'événements équestres, un montant total de subventions de 11 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-444**

**sur la jeunesse et les sports : aide à l'organisation d'évènements sportifs**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Soutien aux événements sportifs » de 460 000 € votée pour 2011, un montant de 77 300 € pour le dossier 11GEV « aide à l'organisation d'événements sportifs » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'organisation d'événements sportifs, un montant total de subventions de 77 300 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-445**

**sur la jeunesse et les sports : aide au sport de haut niveau**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide au sport de haut niveau, un montant total de subventions de 32 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-446**

**sur la jeunesse et les sports : politique jeunesse**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de la politique jeunesse, un montant total de subventions de 13 241 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour les dossiers suivants :

- o Festival littéraire et musical, organisée par l'Association des Jeunes de Monceaux en Bessin, les 18 et 19 juin 2011,
- o Concours de Saut d'Obstacles, organisé par la Société Hippique Rurale de Beaumont en Hague, les 12 et 13 juin 2011
- o Tournoi de Basket-Ball organisé par l'Association Thury Basket Suisse Normande le 5 juin 2011,
- o Week-end découverte du Vol à Voile organisé par l'Ecole de loisirs Aéronautiques de Normandie-Planeur les 18 et 19 juin 2011,
- o Participation au déplacement de Bercy le 15 mai 2011 organisé par l'USO de Mondeville pour assister à la finale de la Coupe de France de basket-ball.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-447**

**sur la jeunesse et les sports : vie associative**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide à la vie associative, un montant total de subventions de 9 000 € réparti conformément aux tableaux joints en annexe 1 et 2 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-448**

**sur la jeunesse et les sports : participation à la mise en place du Centre Sportif Normandie en Pays d'Auge, structure de reprise du CREPS d'Houlgate**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide au mouvement sportif, une subvention de 222 575 € à l'Association de gestion du Centre Sportif Normandie en Pays d'Auge ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-449**

**sur la culture : développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 460 500 € pour le dossier 11FRESPARF « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », un montant total de subventions de 460 500 € réparti conformément à l'annexe 1 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-450**

**sur la culture : création et diffusion artistiques et culturelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur:

- l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 151 880 € au titre du dossier 11FCREDIFF « Création et diffusion artistiques et culturelles » ;

- l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée en 2011, un montant de 28 445,79 € au titre du dossier 11FCREDIFI « Création et diffusion artistiques et culturelles » ;

- d'attribuer au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles », les subventions suivantes :

*\* sur le chapitre 933 du Budget de la Région :*

- 151 880 €, conformément à l'annexe 1,

*\* sur le chapitre 903 du Budget de la Région :*

- 28 445,79 €, conformément à l'annexe 2 ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération sur :
  - proposition du service technique de contrôle,
  - ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats ou règlements), précisant la date, la nature ainsi que le nom des prestataires visé selon le cas, par l'expert-comptable, le comptable public, le Maire ou le Président ;

- de modifier la délibération n° 11-242 du 22 avril 2011 en accordant à l'association ASS COM l'aide de 1 000 € initialement attribuée à l'association Correcto Mundo Records pour une aide au développement de carrière du groupe *The Crying Machine* ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-451**

**sur la culture : coopération entre les deux Régions normandes**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, M. TOURRET ne prenant pas part au vote sur le dossier relatif à l'Association Peindre en Normandie,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 25 000 € au titre du dossier 11FCOPBHNF « Coopération entre les deux Régions normandes »,

- sur l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée pour 2011, un montant de 85 000 € au titre du dossier 11FCOPBHNI « Coopération entre les deux Régions normandes » ;

- d'attribuer, au titre du programme « Coopération entre les deux Régions normandes », les subventions suivantes :

- \* *sur le chapitre 933 du Budget de la Région*

- 25 000 €, conformément à l'annexe 1,

- \* *sur le chapitre 903 du Budget de la Région*

- 85 000 €, conformément à l'annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-452**

**sur la culture : animation des territoires**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, Jean-Louis VALENTIN ne prenant pas part au vote pour le dossier relatif à l'Association Culturelle de Valognes,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 119 800 € au titre du dossier 11FANIMTER « Animation des territoires » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Animation des territoires », un montant total de subventions de 119 800 € réparti conformément au tableau joint en annexe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers de l'Association Salicorne et de l'Association Trait d'Union France-Maghreb ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-453**

**sur la culture : valorisation et sauvegarde du patrimoine - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 349 000 € au titre du dossier 11FVALPATF « Valorisation et sauvegarde du patrimoine » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Valorisation et sauvegarde du patrimoine », un montant total de subventions de 349 000 € réparti conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-454**

**sur la culture : contribution au rayonnement de la Région**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 8 000 € au titre du dossier 11FRAYREGF « Contribution au rayonnement de la Région » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Contribution au rayonnement de la Région », une subvention de 8 000 € conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-455**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : coopération territoriale**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Dépenses AE Bruxelles » de 26 250 € votée en 2011, un montant de 24 000 € au titre du dossier 11YABRUXAE « Dépenses Bruxelles AE » pour le paiement à UBIFRANCE des salaires du VIE de Bruxelles du 1<sup>er</sup> Juillet 2011 au 30 juin 2012 ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant global de subventions de 14 300 € réparti comme suit :

- 800€ au Mouvement Européen France – Section Cabourg pour les manifestations du 7 au 9 mai 2011 (exposition et conférence-débat autour des relations franco-allemandes),

- 12 000 € à la maison de l'Europe au titre de son activité 2011,

- 1 500 € à l'Association Granville Partenaire Européen pour un échange de jeunes européens du 26 au 29 mai 2011 ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions pour les dossiers suivants :

- Mouvement Européen France – Section Cabourg pour les manifestations du 7 au 9 mai 2011,

- Association Granville Partenaire Européen pour un échange de jeunes européens du 26 au 29 mai 2011 ;

- de modifier la délibération n°10-658 votée lors de la Commission Permanente du 22 octobre 2010 octroyant une subvention de 336 953 € à la Région Haute-Normandie pour l'Assistance Technique Interreg IV A afin de la remplacer par une subvention de 334 571,96 € ; et d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la convention relative au financement de l'assistance technique représentant les nouvelles modalités de paiement jointe en annexe 2,

- d'autoriser le Président à :

- signer l'avenant n°1 au contrat n°29522 conclu avec Ubifrance, pour la prolongation d'un an, du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, de la mission de Rémi PRAUD, VIE à l'antenne de Bruxelles, joint en annexe 1,

- prolonger le versement d'une indemnité de logement de 500 € mensuel à Monsieur Rémi PRAUD, VIE de l'antenne de Bruxelles, du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012,

- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-456**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association Normande des Entreprises Alimentaires (ANEA) – soutien au plan d’actions Intelligence économique 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale FEDER » de 4 119 799 €, votée pour 2011, un montant global de 15 710,97 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 15 710,97 € à l'Association ANEA pour son plan d'action intelligence économique en 2011 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-457**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association Normande des Entreprises Alimentaires (ANEA) – soutien à l’animation et à la structuration de la filière 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 118 411,70 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité »;

- sur l'APSUB Subvention Globale de 7 500 005,00 €, votée en 2011, un montant global de 1 588,30 € au titre du dossier « 11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest AP »- sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité » ;

- d'attribuer à l'association ANEA pour l'animation 2011 de la filière agroalimentaire :

\*sur le chapitre 930 du Budget de la Région,

- un montant de 118 411,70 €

\*sur le chapitre 900 du budget de la Région

- un montant de 1 588,30 €

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-458**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Pôle de compétitive MOV’EO – Animation du Comité Régional Basse-Normandie 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 67 588,00 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 67 588,00 € au pôle de compétitivité pour l'animation du Comité régional Basse-Normandie 2011 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-459**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association de filière Normandie AeroEspace – aide à l'accès à la certification EN 9100 et PRI NADCAP des PME/PMI bas-normandes**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 63 840,00 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 63 840,00 € à l'Association AeroEspace pour l'opération certification EN 9100 et PRI NADCAP sur la période 2011-2013 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-460**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association de filière Normandie AeroEspace – Soutien à l'opération Normandie AeroEspace Excellence 2011-2013**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 57 567,90 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 57 567,90 € à l'Association Normandie AeroEspace pour l'opération Normandie AeroEspace Excellence sur la période 2011-2013 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-461**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER  
2007/2013 – Filière Nautique Normande (F2N) – Soutien au plan d'actions 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 29 655,17 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité »;

- sur l'APSUB Subvention Globale de 7 500 005,00 €, votée en 2011, un montant global de 344,83 € au titre du dossier « 11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest AP »- sous-dossier « Structurer filière pôle compétitivité » ;

- d'attribuer à l'association Filière Nautique Normande (F2N) pour le plan d'action 2011-2013 :

\*sur le chapitre 930 du Budget de la Région,

- un montant de 29 655,17 €

\*sur le chapitre 900 du budget de la Région

- un montant de 344,83 €

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-462**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER  
2007/2013 –Normandie AeroEspace – Soutien à l’opération ACAMAS (modification)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de diminuer l'AE Subvention Globale FEDER de 3 000 000,00 € votée en 2010 un montant de 19 231,52 € sur le dossier « Subvention Globale Fonctionnement » (mesure 1.3) ;
- de modifier la délibération n°09-956 de la Commission Permanente du 18 décembre 2009 afin de ramener le montant de la subvention attribuée à Normandie AeroEspace (NAE) à un montant de 104 720,00 € (au lieu de 123 951,52 €), pour l'opération collective ACAMAS, soit 55% de l'assiette éligible d'un montant de 190 400,00 € HT ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-463**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association du Pays du Bessin au Virois – Mise en œuvre d’une stratégie de développement des circuits courts (2011-2012)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 21 927,35 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Ingénierie territoriale »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 21 927,35 € à l'Association du Pays du Bessin au Virois pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement des circuits courts sur son territoire ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-464**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Perche – Contrat Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique (ATEnEE) 2008-2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 13 698,94 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Efficacité énergétique »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 13 698,94 € au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Perche pour le projet de contrat Aténée 2008-2011 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-465**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – SA HLM Coutances-Granville – réhabilitation de 134 logements sociaux à Granville**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 500 005,00 € votée en 2011, un montant global de 670 000,00 € au titre du dossier « 11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest AP » - sous-dossier « Efficacité énergétique »;

- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 670 000,00 € à la SA HLM Coutances-Granville pour la réhabilitation de 134 logements sociaux à Granville ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-466**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte Caen Métropole – Animation d'un COT (Contrat d'Objectif Territorial) 2008-2011 - modification**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 14 082,60 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Efficacité énergétique »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 14 082,60 € au Syndicat Mixte Caen Métropole pour l'animation d'un COT (Contrat d'Objectif Territorial) 2008-2011 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-467**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement) – Animation d'un Espace Info Energie (EIE) 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 72 787,00 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Energie Renouvelables »;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 72 787,00 € à l'association GRAPE pour l'action « Animation d'un Espace Info-Energie 2011 » ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-468**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Provinces Energie – Installation de deux chaudières bois par voie de crédit bail auprès d’Unifergie**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB 2011 Subvention globale de 7 500 005,00 €, votée en 2011, un montant global de 770 513,53 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Invest AP » - sous-dossier « Energie Renouvelables »;
- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 770 513,53 € à la société Unifergie pour l'installation de deux chaudière bois ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-469**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Normandie AeroEspace – soutien au programme de communication 2011-2013 - Inéligible**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par Normandie AeroEspace, pour le soutien au programme de communication 2011-2013, au titre de la sous-mesure 1.3 « Structurer et promouvoir les filières et les pôles de compétitivité » du FEDER pour la période de programmation 2007-2013, le projet ne répondant pas aux règles d'éligibilité du dispositif ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-470**

**sur la Coopération Décentralisée et les Droits de l'Homme**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adhérer à l'AIRF (Association Internationale des Régions Francophones) en 2011 pour une cotisation annuelle d'un montant de 5 000 € ;
- d'affecter sur l'AESUB « Coopération décentralisée de 1 028 810 €, votée en 2011, un montant global de 319 800 € ventilé comme suit :
  - 47 300 € pour le dossier 11YD-CD-F « Coop Déc - Divers AE »,
  - 267 500 € pour le dossier 11YDPARTEN « Coop Déc »,
- d'autoriser l'adhésion de la Région à l'AIRF et le paiement des cotisations annuelles à venir pour 2011 de 5 000 € ;
- d'attribuer sur le chapitre 930 du budget de la Région, au titre de la Coopération Décentralisée, un montant global de subventions de 319 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-471**

**sur le tourisme : professionnalisation des acteurs du tourisme**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du tourisme » de 980 000 €, votée en 2011, un montant global de 18 240,52 € au titre du dossier « 11TINGENIF » « Renforcement de l'ingénierie » ;

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du tourisme » de 980 000 € votée en 2011 :

- un montant global de 87 820,65 € au titre du dossier « 11TINGENIF » « Renforcement de l'ingénierie » ventilé comme suit :

- . 15 770,65 € pour le « FACIT »,
- . 72 050 € pour « l'Ingénierie Territoriale »,

- un montant global de 20 000 € au titre du dossier « 11TPROFESF » « Accompagnement de la professionnalisation », sous dossier « Réseaux »,

- d'attribuer sur le chapitre 939, au titre du programme « Professionnalisation des acteurs du Tourisme », les subventions suivantes :

- 15 770,65 € au titre du FACIT, conformément à l'annexe 1,

- 20 000 € au titre de l'Association Accueil Paysan Basse-Normandie, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 49 894 €,

- 72 050 € au titre de « l'ingénierie territoriale », conformément à l'annexe 2,

- de modifier la délibération n°11-143 de la Commission Permanente en date du 25 février 2011 afin d'annuler la subvention de 18 240,52 € attribuée à l'office du tourisme du Pays d'Alençon pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2011 dans le cadre de l'ingénierie territoriale ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région, afin de prendre en compte les dépenses à dater du :

- . 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour l'Association Accueil Paysan Basse-Normandie, l'Office du Tourisme du Pays d'Alençon, Pays d'Ouche Développement et l'Office de Tourisme du Pays de l'Aigle, Edyth et Jean-François QUINCE ;

- . 12 avril 2011 pour la Communauté de Communes Sartilly Porte de la Baie ;

- . 27 avril 2011 pour la Communauté de Communes du Pays de Condé et de la Druance ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-472**

**sur le tourisme : qualité dans le tourisme**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'APSUB « Qualité dans le tourisme » de 2 450 000 €, votée pour 2011, un montant global de 456 098,31 € réparti comme suit :

- . 76 798,31 € au titre du dossier « 11TFILIERI » « Développement des Filières Prioritaires » ventilé comme suit « tourisme autour du cheval »,
- . 379 300 € au titre du dossier « 11TPROTERI » « Projets territoriaux »,

- sur l'APCPER « Structuration offre qualité tourisme » de 500 000 €, votée en 2008, un montant global de 14 269,86 € au titre du dossier « CP5T2240SI » « Droit aux vacances pour tous » ;

- sur l'AESUB « Qualité dans le tourisme » de 310 000 €, votée pour 2011, un montant global de 40 220 € au titre du dossier « 11TFILIERF » « Développement des Filières Prioritaires » ventilé comme suit :

- 18 000 € pour le « tourisme autour du cheval » ;
- 22 220 € pour « croisières » ;

- d'affecter sur l'AECPER « Structuration offre qualité tourisme » de 900 000 €, votée en 2008, un montant global de 1 200 € au titre du dossier « CP5T2220SF » « Parcours historique et tourisme de mémoire » ;

• d'attribuer, au titre du programme « Qualité dans le tourisme », les subventions suivantes :

\* sur le chapitre 909 du budget de la Région :

- 76 798,31 € au titre du « cheval », conformément à l'annexe 1 ;
- 14 269,86 € au titre de « Tourisme et Handicap », conformément à l'annexe 2 ;
- 36 000 € au Conservatoire du Littoral pour la réalisation d'une aire de stationnement sur le site d'Omaha Beach, sur la base d'une dépense subventionnable de 120 000 € HT ;
- 334 300 € à la Communauté de Communes de Trévières pour l'aménagement des routes et stationnements sur les plages d'Omaha Beach sur la base d'une dépense subventionnable de 1 164 640,40 € HT ;
- 9 000 € au Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs pour les aménagements touristiques de l'Aire du Pays d'Argentan sur l'A88, sur la base d'une dépense subventionnable de 30 000 € HT ;

\* sur le chapitre 939 du budget de la Région :

- 18 000 € au Comité Régional d'Equitation de Normandie pour son programme de développement touristique pour l'année 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 64 127 € ;
- 22 220 € à l'EPIC-Office de Tourisme de Cherbourg Cotentin pour le programme d'actions 2011 du club croisière, sur la base d'une dépense subventionnable de 127 082 € ;

- 1 200 € à l'Association pour la Mémoire du Patrimoine Rural et de l'Environnement de Neuilly-la-Forêt et du canton de Canisy pour son projet « Sur les pas des Vikings », sur la base d'une dépense subventionnable de 6 000 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour l'Association pour la Mémoire du Patrimoine Rural et de l'Environnement de Neuilly-la-Forêt et du canton de Canisy, le Comité Régional d'Equitation de Normandie, l'Office de Tourisme de Cherbourg Cotentin ;

- 2 mai 2011 pour M. et Mme VAN CANEGHEM;

- 28 mars 2011 pour l'ASL Mondeville ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les dossiers d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s) ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées visé, selon le cas, par le Comptable, le Trésorier Payeur, le Maire ou le Président,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser la prise en charge, dans le cadre de la récompense liée au concours des « Buissonnières 2011 », des frais inhérents au transport des élèves et des professeurs du Lycée Robert de Mortain à Mortain (autocariste, frais kilométriques), des déjeuners et des entrées dans les 2 sites touristiques de leur choix

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit,

- de m'autoriser à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-473**

**sur le développement économique : aides aux entreprises**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur :

- l'APSUB « Soutien à l'investissement matériel » de 26 835 000 €, votée en 2011, les montants suivants :

- \* 196 000 € au titre du dossier 11 CCREAENI Soutien à la création d'entreprises,
- \* 3 990 500 € au titre du dossier 11CINVINDI Soutien à l'investissement industriel ;

- l'AESUB Soutien à l'investissement immatériel de 3 842 000 €, votée en 2011, les montants suivants :

- \* 70 000 € au titre du dossier 11CCREAENF Soutien à la création d'entreprises,
- \* 32 000 € au titre du dossier 11 CBASSINF Bassins en difficultés,
- \* 353 694 € au titre du dossier 11CEXPORF Soutien à l'export ;

- d'attribuer les aides suivantes :

- sur le chapitre 909 du budget de la Région :

- 196 000 € en subvention pour 4 bénéficiaires au titre de la PRCE, conformément à l'annexe 1,
- 3 990 500 € en avance remboursable pour 4 bénéficiaires au titre de l'ARE, conformément à l'annexe 2 ;

- sur le chapitre 939 du budget de la Région les aides suivantes :

- 32 000 € en subvention pour 2 bénéficiaires au titre de la PRR, conformément à l'annexe 1,
- 353 694 € pour les bénéficiaires sélectionnés suite à l'appel à projets APPEX conformément à l'annexe 3,
- 20 000 € en subvention à la CCI de Caen pour l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition du Salon de la Création-Reprise et Transmission d'Entreprises ;

- d'approuver la demande faite par SAS SEPROLEC à Vire, de reporter l'échéance de l'avance remboursable d'un an et d'étalement le prêt en cinq échéances au lieu de trois, conformément à l'échéancier décrit à l'annexe 2 bis ;

- de vous prononcer favorablement, au titre du fonds de garantie Basse-Normandie, sur l'octroi de la garantie sollicitée sur le prêt des entreprises répertoriées en annexe 4 ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer :
  - l'ensemble des conventions de paiement,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-474**

**sur le développement économique : soutien des filières – CPER (Soutien au programme de coopération avec le Québec dans le domaine de l'agroalimentaire)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de valider le reversement de la quote-part de subvention Fonds Franco-Québécois pour la Coopération Décentralisée (FFQCD) revenant à notre partenaire Aquimer dans le cadre de sa participation au projet FFQCD ;

- d'affecter sur l'AE CPER « Stratégie de l'Innovation et de la compétitivité » de 4 200 000 €, votée en 2008, un montant maximum de 1 708,60 € au titre du dossier CP5C212000 « Soutien aux pôles et filières » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2011 de la Région, au pôle Aquimer, pour reversement de la subvention FFQCD reçue, une subvention d'un montant maximal de 1 708,60 € représentant 45,78 % des dépenses acquittées et justifiées hors participation directe prévue pour le pôle Aquimer ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-475**

**sur la recherche, l'innovation, les pôles et filières : Fonds Régional de Recherche et d'Innovation**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB « Stratégie de l'innovation et de la compétitivité » de 4 200 000 €, votée en 2008 un montant de 3 464,84 € au titre du dossier CP5C212000 Soutien aux pôles et filières ;

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Fonds régional de recherche et d'innovation » de 3 620 000 € votée en 2011, les dossiers suivants :

- \* 1 640 € au titre du dossier 11RPIOSEOI soutien à la recherche privée ;

- sur l'AESUB « Fonds régional de recherche et d'innovation » de 10 651 846 € votée en 2011, les dossiers suivants :

- \* 1 365 513 € au titre du dossier 11RALLDOCF allocations doctorales,

- \* 55 060 € au titre du dossier 11RDIFFUF soutien à la diffusion de la culture scientifique et valorisation des recherches,

- \* 44 360 € au titre du dossier 11RPIOSEOF soutien à la recherche privée,

- \* 13 462 € au titre du dossier 11RINCUBF soutien à l'incubation et à la pré incubation ;

- sur l'AESUB « Stratégie de l'innovation et de la compétitivité » de 4 200 000 €, votée en 2008 un montant de 135 000 € au titre du dossier CP5C212000 Soutien aux pôles et filières ;

- d'attribuer :

- sur le chapitre 909 « action économique », les aides suivantes :

- 1 640 € à l'entreprise SAS LOXOS dont le projet est présenté en annexe 4,

- sur le chapitre 939 « action économique », les aides suivantes :

- 1 365 513 € aux organismes gestionnaires des allocations doctorales, conformément aux annexes 1 et 2,

- 48 560 € à Relais d'sciences pour l'organisation de la Fête de la science au titre du soutien à la diffusion de la culture scientifique et valorisation des recherches,

- 5 000 € au CNRS pour l'organisation des deux colloques figurant en annexe 3,
- 1 500 € à l'université de Caen Basse-Normandie pour l'organisation des deux colloques figurant en annexe 3,
- 30 000 € à l'Association Normande des Entreprises Alimentaires (ANEA) pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2011,
- 105 000 € à l'association Nucleopolis pour le soutien au développement de Nucleopolis sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011,
- 44 360 € à deux entreprises dont les projets sont présentés en annexe 4,
- 13 462 € l'Université de Caen Basse-Normandie dans le cadre du soutien du projet pré-incubé présenté dans l'annexe 5 ;

- de modifier :

- la délibération n° 10-486 en date du 25 juin 2010 pour attribuer au CNRS la subvention de 45 000 € initialement attribuée au CHU, pour le financement d'une allocation postdoctorale dans le cadre d'un projet de recherche sur le mélanome choroïdien,

- la délibération n° 10-593 en date du 24 septembre 2010 pour attribuer une allocation postdoctorale de deux ans en remplacement de l'allocation doctorale, dans le cadre du projet de recherche émergent sur l'hadronthérapie,

- de modifier la délibération n° 09-731 du 23 octobre 2009 comme suit : attribuer à Normandie AeroEspace, une subvention d'un montant de 18 849,60 €, sur le chapitre 939 du budget de la Région, à Normandie AeroEspace (NAE) pour l'opération collective ACAMAS (au lieu de 22 314,44 €),

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour la prise en compte des dépenses de soutien à Nucléopolis au 1er janvier 2011,

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-476**

**sur la recherche, l'innovation, pôles et filières : SPIRAL2**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
  - l'avenant n° 2 à la convention-cadre relative au projet SPIRAL2 signée le 4 septembre 2006, joint en annexe 1,
  - l'avenant n° 5 à la convention n° 06P01569 passée avec le GANIL (Grand Accélérateur National d'Ions Lourds), joint en annexe 2,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-477**

**sur le développement économique – Economie sociale et solidaire**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter:

- sur l'AESUB « Economie sociale et solidaire » de 1 170 000 €, votée en 2011 :

- \* 2 000 € pour « le soutien ressources Comm ESS F » au titre du dossier 11CHAMPESS « Structuration du champ de l'économie sociale et solidaire AE»,

- \* 12 000 € pour « l'accompagnement ESS idée au projet F » au titre du dossier 11CENTRSOF « Aides aux entreprises sociales AE»,

- \* 6 300 € pour « l'Aide ESS au conseil F » au titre du dossier 11CENTRSOF « Aides aux entreprises sociales AE» ;

- sur l'APSUB « Economie sociale et solidaire » de 390 000 €, votée en 2011 :

- \* 26 170 € pour « l'Aide ESS investissement » au titre du dossier 11CENTRSOI « Aides aux entreprises sociales AP » ;

- d'attribuer :

- sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région :

- \* une subvention de 2 000 € à l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES), pour la réalisation de l'action de sensibilisation à l'ESS en lien avec le Foyer de Jeunes Travailleurs de Notre-Dame à Caen ;

- \* conformément au règlement de l'appel à projets « Ensemble, nos idées deviennent projets », adopté par délibération n°10-127 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010, pour l'accompagnement du projet présenté dans le tableau joint en annexe :

- une subvention maximale de 6 000 € à l'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales – Normandie (A.F.I.P. Normandie),

- une subvention maximale de 6 000 € à la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives de Valorisation de l'Agriculture et du Monde rural de Basse-Normandie (FR CIVAM Basse-Normandie),

- de prendre en compte les conditions et/ou vigilances indiquées dans le tableau en annexe,

- d'annuler l'aide régionale et de demander le remboursement de ce qui aura pu être versé, dans le cas où il apparaît - a posteriori - que le collectif concerné par un projet correspondait à une structure créée au moment du dépôt du dossier de demande de subvention ;

- de procéder à un versement au prorata dans la mesure où les dépenses éligibles réellement engagées seraient inférieures au montant estimatif du programme, et/ou la structure ne réaliserait qu'une partie du programme initialement prévu ;

- \* au titre de l'aide au conseil dans le cadre des « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire » adopté par délibération n°10-127 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010 :

- une subvention maximale de 6 300 € à l'Association R'PUR,

- de déroger à la règle selon laquelle l'aide au conseil est plafonnée à 50 % du montant des dépenses éligibles,

→ de procéder à un versement au prorata dans la mesure où les dépenses éligibles réellement engagées seraient inférieures au montant estimatif du programme, et/ou l'Association R'PUR ne réaliserait qu'une partie du programme initialement prévu ;

→ sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région :

\* au titre de l'aide à l'investissement matériel dans le cadre des « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire » adopté par délibération n°10-127 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010 :

→ une subvention maximale de 18 170 € à l'Association R'PUR, de déroger à la règle selon laquelle l'aide à l'investissement matériel est plafonnée à 15 000 € ou 50% du montant des dépenses éligibles, et de verser 15 000 € en acompte,

→ une subvention maximale de 8 000 € à l'Association LE CHOCOLAT MASQUE CULTURE ET GOURMANDISES,

→ de procéder pour le solde à un versement au prorata dans la mesure où les dépenses éligibles réellement engagées seraient inférieures au montant estimatif du programme, et/ou la structure ne réaliserait qu'une partie du programme initialement prévu ;

- de déroger à la règle selon laquelle la décision régionale doit être antérieure au démarrage de l'opération pour l'ARDES et l'Association LE CHOCOLAT MASQUE CULTURE ET GOURMANDISES ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-478**

**sur les ressources marines : filière pêche - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Equipement des ports de pêche et stations marines » de 500 000 € votée en 2011, un montant de 418 448,45 € au titre du dossier « 11PEQPORT Equipement des ports de pêche et stations marines AP »,

- sur l'APSUB « Filière pêche Hors CPER » de 470 000 € votée en 2011, un montant global de 19 500 € au titre du dossier « 11PFLOTHCP – Action en faveur de la flottille de Pêche – Projet Pilote AP » ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

- ☐ sur le chapitre 908 du Budget de la Région, au titre de l'équipement des ports de pêche et des stations marines, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 09-301 du 24 avril 2009

➡ au Conseil Général du Calvados

- 60 300 € pour les investissements liés à la création d'une aire de collecte de déchets portuaires dans le port de Honfleur, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 402 000 € HT,

- 36 150 € pour les investissements liés à la mise en place d'un centre logistique de débarque pour les ports de Honfleur/Trouville/Dives-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 241 000 € HT,

- 141 504,67 € pour les investissements liés à la transformation du centre logistique de débarque de Grandcamp-Maisy, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 943 364,53 € HT,

- 20 550 € pour les investissements liés à la création d'une aire de collecte de déchets portuaires dans le port de Trouville, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 137 000 € HT,

- 8 250 € pour les investissements liés à la création d'une aire de collecte de déchets portuaires dans les ports de Dives-sur-Mer/Cabourg/Houlgate, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 55 000 € HT,

➡ à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen

- 8 611,62 € pour les investissements liés à la transformation du centre logistique de débarque de Grandcamp-Maisy, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 57 410,80 € HT

- 11 842,90 € pour les investissements liés à l'équipement du port de Port-en-Bessin, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 78 952,64 € HT,

➔ à COPEPORT SA

- 61 551 € pour les investissements liés à la transformation du centre logistique de débarque de Grandcamp-Maisy, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 410 340 € HT,

➔ à la Commune de Barfleur

- 25 622,70 € pour les investissements liés à l'équipement du centre logistique de débarque, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 170 818 € HT,

➔ à la Mairie de Courseulles

- 16 794,75 € pour les investissements liés à l'équipement du Port de Courseulles, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 111 965 € HT,

➔ au Port de Saint-Vaast-La-Hougue

- 27 270,81 € pour les investissements liés à l'équipement du port de Saint-Vaast-la-Hougue, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 181 805,40 € HT,

❑ sur le chapitre 909 du Budget de la Région, au titre des investissements en faveur de projets pilotes, conformément au règlement régional adopté en Assemblée Plénière par délibération n° 10-54 du 24 juin 2010, une subvention de 19 500 € à Organisation de Producteurs de Basse-Normandie pour : « Projet test de la drague écossaise » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 62 325 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

\* au titre de l'équipement des ports de pêche et des stations marines

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables,
- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs et d'un avis de conformité du centre de sécurité des navires,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata,

\* au titre des investissements en faveur de projets pilotes

- une avance de 50 % pourra être versée sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région, pour le dossier du Port de Saint-Vaast-La-Hougue ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Conseil Général du Calvados, les conventions correspondantes, jointes en annexes 1, 2, 3, 4 et 5,

- avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, les conventions correspondantes jointes en annexe 6 et 7,

- avec COPEPORT SA, la convention correspondante, jointe en annexe 8,

- avec la commune de Barfleur, la convention correspondante, jointe en annexe 9,

- avec la Mairie de Courseulles, la convention correspondante, jointe en annexe 10,

- avec le Port de Saint-Vaast-La-Hougue, la convention correspondante, jointe en annexe 11,

- avec l'Organisation de Producteurs de Basse-Normandie (OPBN), la convention correspondante, jointe en annexe 12,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-479**

**sur les ressources marines : filière pêche - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Filière Pêche Hors CPER » de 250 000 € votée en 2011, un montant global de 36 000 € au titre du dossier « 11PECHEF - Filière Pêche HCPER AE », ventilé comme suit :

- 12 000 € pour « Promotion, qualité et valorisation des produits de la pêche AE »,
- 24 000 € pour « Soutien à la filière AE »,

- sur l'AECPER « Filière Pêche CPER » de 665 000 € votée en 2008, un montant de 95 000 € au titre du dossier « CP5P4510F1 – Appui aux projets de la filière Pêche AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, au Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Basse-Normandie, les subventions suivantes :

- 12 000 € pour la démarche d'éco labellisation du bulot de la Baie de Granville, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 53 319 € TTC,

- 119 000 € pour son programme d'actions 2011 réparti comme suit :

- . 95 000 € pour les actions CPER, sur la base de dépenses prévisionnelles éligibles fixées à 225 207 € TTC (thèmes 1, 2 et 3 du programme d'actions),

- . 24 000 € pour les actions HCPER, sur la base de dépenses prévisionnelles éligibles fixées à 72 262 € TTC (thèmes 4, 5 et 6 du programme d'actions) ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sera versée sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Basse-Normandie, les conventions jointes en annexes 1 et 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-480**

**sur les ressources marines : études et recherche - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Alain TOURRET), Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Etudes et Recherche HCPER » de 510 000 € votée en 2011, un montant global de 380 370,65 € au titre du dossier « 11PETURECH – Etudes et Recherche HCPER AE » ventilé comme suit :

- 380 370,65 € pour « Projets de Recherche AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 50 000 € à l'ARACT, pour le programme « Accompagnement ergonomique de la modernisation des halles à marées et des centres logistiques de débarque des produits de la mer » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 90 000 € HT,

- 59 766,50 € à l'IFREMER répartis comme suit :

- . 42 236,50 € pour le programme « OGIVE » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 341 894,30 € HT,
- . 17 530 € pour le programme « COMOR 41 » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 141 132 € HT,

- 83 986,15 € au SMEL répartis comme suit :

- . 2 001,15 € pour le programme « OGIVE » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 341 894,30 € HT,
- . 13 834 € pour le programme « SPONTOX » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 119 868 € TTC,
- . 4 137 € pour le programme « Ensemencement en coquilles Saint-Jacques de la baie de Granville » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 44 274 € TTC,
- . 4 592 € pour le programme « RAIMOUEST » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 147 729,83 € TTC,
- . 9 863 € pour le programme « Etude de l'état physiologique du naissain d'huître en période de mortalité » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 71 831,19 € TTC,
- . 28 608 € pour le programme « Développement de la phycoculture dans le cadre de la diversification des activités conchylicoles » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 84 077,60 € TTC,
- . 20 951 € pour le programme « Changements climatiques et reproduction des bécasses – Impacts sur la pêche » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 74 564 € TTC,

- 111 710 € à l'Université de Caen répartis comme suit :

- . 15 710 € pour le programme « SPONTOX » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 119 868 € TTC,
- . 15 400 € pour le programme « Etude de l'état physiologique du naissain d'huître en période de mortalité » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 71 831,19 € TTC,
- . 39 180 € pour le programme « Blocage de la reproduction des huîtres triploïdes : mécanismes sous-jacents et impact de l'environnement » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 127 771,97 € TTC,

- . 24 168 € pour le programme « Pêcheries de Céphalopodes : indicateurs de suivi de la ressource et de la qualité des produits. » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 48 662 € TTC,
  - . 9 652 € pour le programme « Développement de la phycoculture dans le cadre de la diversification des activités conchylicoles » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 84 077,60 € TTC,
  - . 7 600 € pour le programme « Changements climatiques et reproduction des bivalves - Impacts sur la pêche » sur la base d'une dépense éligible de 74 564 € TTC,
- 7 883 € au CNAM/INTECHMER, pour le programme « SPONTOX » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 119 868 € TTC,
- 13 490 € au Laboratoire Départemental d'Analyse de la Manche, pour le programme « SPONTOX » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 119 868 € TTC,
- 18 000 € au Comité Local des Pêches Maritimes de l'Ouest Cotentin, pour le programme « Ensemencement en coquilles Saint-Jacques de la baie de Granville », sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 44 274 € HT,
- 33 060 € au Comité Régional des Pêches répartis comme suit :
- . 2 470 € pour le programme « COMOR 41 », sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 141 132 € HT,
  - . 30 590 € pour le programme « RAIMOUEST » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 147 729,83 € TTC,
- 2 475 € à l'Association pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens, pour le programme « RAIMOUEST » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 147 729,83 € TTC ;
- de prévoir les modalités de paiement figurant dans les conventions jointes en annexes 1 à 11, article 4 « modalités de versement de la subvention » ;
  - d'autoriser le Président à signer :
    - avec l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Basse-Normandie, la convention jointe en annexe 1,
    - avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et le Syndicat Mixte pour l'Équipement du Littoral (SMEL), la convention jointe en annexe 2,
    - avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Basse-Normandie, la convention jointe en annexe 3,
    - avec l'Université de Caen Basse-Normandie, l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (INTECHMER), le Syndicat Mixte pour l'Équipement du Littoral (SMEL) et le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Manche (LDA50), la convention jointe en annexe 4,

- avec le Syndicat Mixte pour l'Equipement du Littoral (SMEL) et le Comité Local des Pêches de l'Ouest Cotentin, la convention jointe en annexe 5,

- avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Basse-Normandie, le Syndicat Mixte pour l'Equipement du Littoral (SMEL) et l'Association pour la Conservation des sélaciens (APECs), la convention jointe en annexe 6,

- avec l'Université de Caen Basse-Normandie et le Syndicat Mixte pour l'Equipement du Littoral (SMEL), les conventions jointes en annexe 7, 10 et 11,

- avec l'Université de Caen Basse-Normandie, les conventions jointes en annexes 8 et 9,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-481**

**sur la formation tout au long de la vie : Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un montant de 99 838,05 € réparti comme suit :

- . 28 325 € au titre du dossier 11JPBP « Partenariat »,
- . 53 530 € au titre du dossier 11JPAIO « Accueil Information Orientation »,
- . 17 983,05 € au titre dossier 11JPVAE « Validation des acquis de l'expérience » - sous-dossier 11JPVAEDOM « VAE domesday »,

- sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée pour 2011, un montant de 188 928 € au titre du dossier 11JFSAL « Formation des salariés » pour le programme « Formation des salariés » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

*\* au titre du partenariat, conformément à l'annexe 3*

- 28 325 € à l'ANFA,

*\* au titre de la VAE*

- 17 983,05 € au GIP FCIP de l'Académie de Caen,

*\* au titre du programme « Formation des salariés », conformément à l'annexe 3*

- 60 000 € à UNIFAF,
- 128 928 € à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie ;

- d'autoriser :

- la prise en charge aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration, d'une délégation bas-normande composée des 26 personnes suivantes, qui se rendra à la Finale Internationale des 41<sup>èmes</sup> Olympiades des Métiers à Londres du 4 au 10 octobre 2011, conformément à l'annexe 6 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'UIMM Basse-Normandie et la Commission Paritaire Emploi-Formation de l'industrie hôtelière, les Chartes Qualité Emploi-Formation (CQEF), jointes en annexe 1 et 2,

- avec l'Etat et le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ), l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'expérimentation « Ambassadeurs métier, formation, VAE » du 21 décembre 2009, joint en annexe 4,

- avec l'agence E-voyage, le contrat prestations terrestre d'un montant de 53 530 €, relatif au déplacement de la délégation bas-normande à la finale internationale des 41<sup>èmes</sup> olympiades des métiers, joint en annexe 5,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-482**

**sur la formation tout au long de la vie : apprentissage**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Fonctionnement des CFA » de 35 257 000 € votée pour 2011, un montant total de 33 221,24 € réparti comme suit :

- 28 151,24 € au titre du dossier 11JAIDEAPP « Aides aux apprentis » sur le sous-dossier 11JFSA « Fonds Social Apprentis »,

- 5 070 € au titre du dossier 11JCFAPEDA « CFA – Aide pédagogique » ventilé comme suit :

- . 3 750 € sur le sous-dossier 11JACPUBDI « Accompagnement public en difficulté »,

- . 1 320 € sur le sous-dossier 11JMPOBAPPR « Mobilité des apprentis » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 28 151,24 € pour le Fonds Social Apprenti, conformément à l'annexe jointe,

- 3 750 € au Groupement Interconsulaire de la Manche, pour le FIM CFA,

- 1 320 € au Lycée Jean Guéhenno, pour le CFA public EN 61 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-483**

**sur la formation tout au long de la vie : investissements**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Aide à l'investissement dans les CFA » de 4 605 000 € votée pour 2011, un montant de 270 760 € au titre du dossier 11JINVT « Investissements pédagogiques » ventilé comme suit :

- . 45 000 € sur le sous-dossier 11JINVIND « Investissements pédagogiques CFA Industrie »,
- . 106 796 € sur le sous-dossier 11JINVBTP « Investissements pédagogiques CFA Bâtiment Travaux Publics »,
- . 21 140 € sur le sous-dossier 11JINVMET « Investissements pédagogiques CFA Métiers »,
- . 68 968 € sur le sous-dossier 11JINVCOM « Investissements pédagogiques CFA Commerce »,
- . 28 856 € sur le sous-dossier 11JINVAGRI « Investissements pédagogiques CFA Agricoles » ;

- d'attribuer sur le chapitre 901 du Budget de la Région, subventions suivantes, conformément à l'annexe jointe :

- 45 000 € à l'Association de gestion du CIFAP,
- 58 737 € à l'Association régionale BTP CFA Basse-Normandie, pour le BTP CFA Calvados,
- 32 456 € à l'Association régionale BTP CFA Basse-Normandie, pour le BTP CFA Manche,
- 15 603 € à l'Association régionale BTP CFA Basse-Normandie, pour le BTP CFA Orne,
- 5 540 € à la Chambre de métiers et de l'artisanat de région – section du Calvados, pour le CIFAC,
- 15 600 € au Syndicat mixte du CMFAO,
- 40 911 € au Groupement Interconsulaire de la Manche, pour le CFA du Groupe FIM,
- 28 057 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Honfleur Lisieux, pour l'ICEP-CFA,
- 5 250 € à l'EPLEFPA de Coutances, pour le CFA agricole de Coutances,
- 2 450 € à l'EPLEFPA de Vire, pour le CFA agricole de Vire,
- 4 568 € à l'EPLEFPA Le Robillard, pour le CFA agricole Le Robillard,
- 16 588 € à la FRMFR, pour le CFA des MFR – antenne de Pointel ;

décision.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-484**

**sur la formation tout au long de la vie : actions pré-qualifiantes et qualifiantes en faveur des demandeurs d'emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Formation professionnelle continue » de 3 819 000 € votée pour 2011, un montant de 118 225 € réparti comme suit :

- . 3 225 € au titre du dossier 11JFINDIV « Financements individuels de formation »,
  - . 115 000 € au titre du dossier 11JCIF « Congé Individuel de Formation »,

- sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant de 47 680 € au titre du dossier 11JESP « Esp'OIR – Espaces d'orientation et d'intégration régionaux » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 47 680 € au titre des formations préparatoires, répartis comme suit :

- . 31 320 € à l'IRSA du Calvados,
  - . 9 700 € à l'IRSA de l'Orne,
  - . 6 660 € à l'IRSA de la Manche,

- 3 225 € au titre des financements individuels de formation, conformément à l'annexe 1,

- 115 000 € à l'UNIFAF, au titre du congé individuel de formation ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-485**

**sur la formation tout au long de la vie : accompagnement territorialisé des demandeurs d'emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 632 357,46 € réparti comme suit :

- 395 936,46 € au titre du dossier 11JELANS « Espaces Locaux d'Activités Novatrices »,

- 199 455 € au titre du dossier 11JRESO « Réseau d'accueil » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

*\* au titre des Espaces Locaux d'Activités Novatrices (ELAN's)*

- 395 936,46 € à divers organismes, conformément à l'annexe 1,

*\* au titre du Réseau d'accueil*

- 74 000 € à l'ARML de Basse-Normandie,

- 125 455 € à Pôle Emploi Basse-Normandie, conformément à l'annexe 3 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Pôle Emploi, la convention annuelle de coopération renforcée, jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-486**

**sur la formation tout au long de la vie : dépenses spécifiques FSE**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier :

- le plan de financement de la subvention globale du FSE, conformément à l'annexe 1,

- les fiches décrivant les dispositifs de la subvention globale FSE, conformément à l'annexe 2,

- au titre du programme « Microprojets associatifs », le taux d'intervention de la subvention attribuée à l'association Accueil des Réfugiés du Calvados et de Basse-Normandie (ARCAL-BN), pour le projet de développement d'une nouvelle activité ayant pour but de favoriser l'insertion professionnelle des réfugiés statutaires et intégrant un volet d'appui aux acteurs de l'emploi et de la formation, la subvention de 16 562 € représentant 76,8 % du coût du projet réévalué à 21 554,40 € ;

- de programmer l'intervention du FSE, dans le cadre de la subvention globale à hauteur de :

- 4 433 808,90 € de FSE sur le programme Chèque Formation 2011 ((n°Présage 31974), conformément à l'annexe 3, c'est-à-dire sur les actions de formations relevant du millésime 2011, correspondant à :

- des marchés unitaires issus de l'appel public à concurrence « Chèque Formation 2011 »,
- des bons de commande des actions démarrant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 31 décembre 2011 des marchés pluriannuels issus de l'appel public à concurrence « Chèque Formation 2010 »,

- 450 000 € de FSE sur le programme Ingénieurs Cadres 2011 (n°Présage 31495), conformément à l'annexe 4, c'est-à-dire sur les actions de formation relevant du millésime 2011 correspondant à des marchés unitaires issus de l'appel public à concurrence Ingénieurs cadres 2011,

- 550 000 € de FSE sur le programme de Formation de Base 2011 (n°Présage 32064), conformément à l'annexe 5, c'est-à-dire sur les actions de formation relevant du millésime 2011 correspondant à des bons de commande d'actions démarrant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 31 décembre 2011 des marchés pluriannuels issus de l'appel public à concurrence Programme de formation de base 2009 ;

- d'approuver au titre du programme « Une formation, un emploi », le montant final de l'opération 2010 « Formation de chaudronniers soudeurs en partenariat avec l'entreprise Maisonneuve (opération Présage n° 31404) s'élevant à 117 801,91 € cofinancé par la Région à hauteur de 58 900,96 € et par le FSE à hauteur de 58 900,95 €, la sous-réalisation de 1 460,99 € de FSE étant reportée sur le financement d'autres dispositifs de formation qualifiante ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-487**

**sur l'accompagnement des mutations économiques**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE de 10 900 000 € votée dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, un montant total de 36 966 € au titre du dossier CP5J332 « Employer les publics en difficulté » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme « Accompagnement des mutations économiques », une subvention de 36 966 € à l'Association des Amis de Jean Bosco, pour la mise en place d'ateliers de professionnalisation ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-488**

**sur la formation tout au long de la vie : une formation, un emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant de 2 827,20 € au titre du dossier 11JFOREM « Une formation un emploi » ;

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 €, votée pour 2011, un montant total de 130 138 € au titre du dossier 11JFOREM « Une formation un emploi » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme de formation « une formation – un emploi », une subvention de 130 138 €, répartie conformément à l'annexe 1 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-489**

**sur la formation tout au long de la vie : formation professionnelle continue –  
fonctionnement – gestion de la rémunération des stagiaires**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Rémunération des stagiaires » de 15 602 500 € votée pour 2011, un montant de 8 300 000 € au titre du dossier 11JAREM « Rémunération des stagiaires » ;
- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, une subvention de 8 300 000 € à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), au titre d'avenant à la convention 2011 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-490**

**sur la formation tout au long de la vie : marchés de la formation professionnelle**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant de 22 700 € au titre du dossier 11JCFO « Programme Qualifiant-Chèque-formation »,

- sur l'AE « Formation tout au long de la vie » de 3 819 000 € votée pour 2011, les montants suivants :

- . 12 690 € au titre du dossier 11JFINGC « Programme Ingénieurs Cadres » ;

- . 73 384,08 € au titre du dossier 11JPECM « Programme Métiers de la mer et des cultures marines » ;

- d'approuver le montant des crédits FSE dans le cadre du programme « Compétitivité régionale et emploi » pour 2007-2013, à hauteur de 17 695 € au titre de la mesure 221 « Actions de formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes », conformément à l'annexe 1 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'ASP, la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques de formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-491**

**sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : formation des emplois tremplins et des contrats aidés – formation des actifs et des salariés – aide au reclassement**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- 4 310,68 € pour le programme « Formations des emplois tremplins et des contrats aidés » sur le sous-dossier 11JAFCA « Formation des contrats aidés »,

- 20 722 € pour le programme « Formation des actifs » sur le sous-dossier 11JFSAL « Formation des salariés » ;

- 15 907 € pour le programme « Aide au reclassement » sur le sous-dossier 11JCTPCRP « Salariés en CTP CRP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

*\* au titre du programme « Formation des emplois tremplins et des contrats aidés »*

- 4 310,68 € conformément à l'annexe 1,

*\* au titre du programme « Formation des actifs »*

- 13 082 € à Construction métalliques PAIMBOEUF,

- 7 640 € à l'AREF BTP,

*\* au titre du programme « Aide au reclassement », conformément à l'annexe 2*

- 15 907 € pour le dispositif des salariés licenciés répartis comme suit :

- . 1 590 € à FC FORMATION,

- . 1 152 € à AFPA Caen,

- . 1 645 € à CAMPUS Formation,

- . 11 520 € à Jet Way ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-492**

**sur la promotion de la Région : soutien aux actions de solidarité**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du budget de la Région, au titre des actions de solidarité, la subvention suivante :

| <b>Bénéficiaire</b>                        | <b>Manifestation</b>                                   | <b>Subvention</b> |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Handicap International Vivre Debout</b> | Pyramide de chaussures d'Argentan le 24 septembre 2011 | 500 €             |

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-493**

**sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations culturelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations culturelles, un montant global de subventions de 22 000 €, réparti comme suit :

| <b>Bénéficiaires</b>                  | <b>Manifestations</b>                                                       | <b>Subventions</b> |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Association prix Femmes dans la ville | Prix femmes dans la Ville 2011                                              | 1 500 €            |
| Artefact Prod                         | 2ème édition du Festival Le Manchot-Bulleur du 5 au 7 août 2011 à Coutances | 500 €              |
| Off Courts Trouville                  | 12ème édition du Festival Off-Courts à Trouville du 2 au 10 septembre 2011  | 20 000 €           |

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-494**

**sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations sportives**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations sportives, un montant global de subventions de 3 500 €, réparti comme suit :

| <b>Bénéficiaires</b>                             | <b>Manifestations</b>                                                                                      | <b>Subventions</b> |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Bayard Argentan Section Basket                   | Finales Nationales Vétérans Fédération Sportive et Culturelle de France les 2, 3 et 4 juin 2011 à Argentan | 1 000 €            |
| Comité d'Organisation Festihand                  | 16ème Tournoi 4x4 Handball les 7 et 13 juin 2011 à Tournlaville                                            | 1 000 €            |
| Communauté de Communes Sartilly Porte De La Baie | 9ème édition du week-end du vent les 10 et 11 septembre 2011 à Carolles                                    | 1 000 €            |
| Entente Gymnique Bayeusaine                      | Finales régionales les 28 et 29 mai 2011                                                                   | 500 €              |

- de déroger au principe d'antériorité de la décision pour les subventions accordées au Bayard Argentan Section Basket, au Comité d'Organisation Festihand, à l'Entente Gymnique Bayeusaine ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-495**

**sur la promotion de la Région : soutien à l'organisation de congrès, forums et colloques**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du budget de la Région au titre du soutien à l'organisation de congrès, forums et colloques, un montant total de subventions de 6 000 €, réparti comme suit :

| <b>Bénéficiaires</b>                                      | <b>Manifestations</b>                                                                               | <b>Subventions</b> |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Société Régionale de médecine du sport de Basse-Normandie | Congrès National de la Société de médecine du Sport les 29, 30 septembre et 1er octobre 2011 à Caen | 4 000 €            |
| Ligue de l'Enseignement Fédération Manche                 | Assemblée Générale Nationale de la Ligue de l'Enseignement à Granville les 24, 25 et 26 juin 2011   | 2 000 €            |

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-496**

**sur les affaires juridiques : signature d'une transaction**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'approuver la transaction avec la société d'assurances AVIVA, jointe en annexe ;

• d'autoriser le Président à signer :

- la transaction avec la société d'assurance AVIVA ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-497**

**sur le patrimoine et la logistique**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de fixer le loyer annuel des bureaux sis UNICITE, 14 Rue Alfred Kastler à Caen, bâtiment E, rez de chaussée, à 58 650 €, conformément à l'annexe 9 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Nuisibles de Basse-Normandie), la charte, niveau 1 (jointe en annexe 1), action qui s'inscrit dans l'agenda 21 pour un coût de 2 200 €.

- avec le Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique (CRECET), un avenant n°5 à la convention d'occupation à titre gratuit, portant sur les locaux aménagés en bureaux au Manoir des Gens d'Armes, pour une année à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011, conformément à l'annexe 2 ;

- avec Musique en Normandie, un avenant n°7 à la convention d'occupation à titre gratuit portant sur des locaux aménagés en bureaux à la Maison des Quatrans, pour une année à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011, conformément à l'annexe 3 ;

- avec Normandie Mémoire, un avenant n°1 à la convention d'occupation à titre gratuit portant sur des locaux au 88 Rue Saint Martin à Caen, pour une période de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> février 2011, conformément à l'annexe 4 ;

- avec la Mission Régionale de Développement Economique et de l'Innovation (MIRIADE) un avenant n°2 à la convention d'occupation à titre gratuit, portant sur les locaux aménagés en bureaux au 8 Rue Alfred Kastler, pour une nouvelle période de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2011, conformément à l'annexe 5 ;

- avec les Ports Normands Associés (PNA) un avenant n°1 à la convention d'hébergement à titre gratuit, portant sur les locaux aménagés en bureaux au 14 Rue Alfred Kastler, pour un an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, conformément à l'annexe 6 ;

- avec Pharmacie Humanitaire Internationale Normandie un avenant n°1 à la convention d'occupation précaire à titre gratuit, pour un local de stockage et de tri sis 5 rue Vaubenard, pour un terme fixé au 31 décembre 2012, conformément à l'annexe 7 ;

- avec Synthéval un avenant n°1 à la convention d'occupation précaire, contre paiement d'une redevance, pour des locaux professionnels sis 5 rue Vaubénard, pour un terme fixé au 31 mars 2012, conformément à l'annexe 8 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-498**

**sur les bâtiments régionaux : patrimoine**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AP Maîtrise d'ouvrage « Travaux sur le patrimoine » de 2 250 000 € votée en 2011 sur le chapitre 900, un dossier 11ZPPAIERI, d'un montant de 135 000 €, pour les travaux d'installation de la Paierie régionale au sein de l'Abbaye-aux-Dames ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-499**

**sur les bâtiments régionaux : rénovation et réhabilitation de bâtiments**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'indemniser l'équipe de maîtrise d'œuvre à hauteur de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC répartis comme suit :

|                             |                 |
|-----------------------------|-----------------|
| - Lignes et Architectures : | 16 744,00 € TTC |
| - Archi-Triad :             | 16 744,00 € TTC |
| - Sogeti Ingenierie :       | 2 392,00 € TTC  |

- d'approuver la transaction administrative, jointe en annexe, visant au rachat et au transfert des droits de propriété du plan de masse du permis de construire (014 118 10 R0134 réf. 3.00), des plans des niveaux 0-1-2-3 pour le bâtiment et son extension et au paiement de prestations supplémentaires demandées dans le cadre de l'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-500**

**sur les Fonds d'Interventions Régional : Assemblée des Conseils Economiques, Sociaux  
et Environnementaux Régionaux de France**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de confirmer l'adhésion à l'Assemblée des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux de France ;
- de régler la cotisation d'un montant de 6 000 € pour l'année 2011;
- d'imputer la dépense sur les crédits de fonctionnement au chapitre 930 « Services Généraux » du budget de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-501**

**sur les mandats spéciaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer les mandats spéciaux repris en annexe ;
- de prendre en charge les frais de transport et de procéder au remboursement éventuel des frais de repas et de nuitée sur la base des dépenses réellement engagées dans le cadre de ces mandats ;
- de prélever les crédits de fonctionnement correspondants sur le chapitre 930 du Budget de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-502**

**sur le système d'information : sortie d'inventaire de matériels**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- jointes ;
- de déstocker les matériels obsolètes ou défectueux, mentionnés dans les annexes
  - de procéder aux opérations de sorties d'inventaire comptable de la collectivité ;
  - d'autoriser le Président :
- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-503**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein de la Commission Départementale des  
Evaluations Cadastreales et du Comité de Délimitation des Secteurs d'Evaluation du  
Calvados**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**PROCEDE**, à l'unanimité, à l'élection à la représentation proportionnelle de **Monsieur Didier VERGY**, pour siéger, en remplacement de Mme de la PROVOTE, dans les organismes suivants :

- Commission Départementale des Evaluations Cadastrales du Calvados (suppléant),
- Comité de Délimitation des Secteurs d'Evaluation du Calvados (suppléant).

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-504**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Syndicat Mixte pour la reconversion du quartier Koenig**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, pour siéger au sein du Syndicat Mixte pour la reconversion du quartier Koenig :

- **M. Joël BRUNEAU, titulaire**, en remplacement de Mme de la PROVOTE,

- **Mme Dominique LEFRANCOIS, suppléante**, en remplacement de M. Joël BRUNEAU.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-505**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Comité de suivi et d'évaluation de la convention « Caen capitale »**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Dominique LEFRANCOIS**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger au Comité de suivi et d'évaluation de la convention « Caen Capitale »

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-506**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Comité Syndical du Parc Naturel  
Régional Normandie-Maine**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Didier VERGY**, suppléant, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger au Comité Syndical du Parc Naturel Régional Normandie-Maine.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-507**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein de la Commission Locale  
d'Information auprès du GANIL**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Dominique LEFRANCOIS, suppléante**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger à la Commission Locale d'Information auprès du GANIL.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-508**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Syndicat Mixte Régional des Ports Normands Associés (PNA)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, pour siéger au Syndicat Mixte Régional des Ports Normands Associés (PNA) :

- **M. Joël BRUNEAU, titulaire**, en remplacement de Mme de la PROVOTE,

- **M. Jean-Marc LEFRANC, suppléant**, en remplacement de M. Joël BRUNEAU.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-509**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein Comité de ligne Caen-Rouen**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Sophie GAUGAIN**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger au Comité de ligne Caen-Rouen.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-510**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Centre Régional de Culture  
Ethnologique et Technique (C.R.E.C.E.T.)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Didier VERGY**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger au Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique (C.R.E.C.E.T.).

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-511**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Conseil Académique de  
l'Education Nationale (C.A.E.N.)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Bertrand DENIAUD, suppléant**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger au Conseil Académique de l'Education Nationale (C.A.E.N.).

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-512**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du LEG. Institution Jeanne d'Arc à Caen**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Joël BRUNEAU**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger au LEG. Institution Jean d'Arc à Caen.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-513**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein des LP. Et LYT. Notre-Dame de Fidélité à Caen**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Didier VERGY**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger aux LP et LYT Notre-Dame de Fidélité à Caen.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-514**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein de la Commission de coordination dans le domaine de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile de l'ARS**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Dominique LEFRANCOIS**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger à la Commission de coordination dans le domaine de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile de l'ARS.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-515**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein de la Commission de coordination  
dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux de l'ARS**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Dominique LEFRANCOIS**, en remplacement de Mme de la PROVOTE, pour siéger à la Commission de coordination dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux de l'ARS.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-516ter**

**sur la représentation du Conseil Régional pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) relatifs aux établissements du Calvados, classés Seveso seuil haut**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Hélène MIALON-BURGAT** pour représenter le Conseil Régional pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) relatifs aux établissements du Calvados, classés Seveso seuil haut.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-516-quater**

**sur la représentation du Conseil Régional pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) relatifs aux établissements de l'Orne, classés Seveso seuil haut**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Laurent BEAUVAIS** pour représenter le Conseil Régional pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) relatifs aux établissements de l'Orne, classés Seveso seuil haut.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-517**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein de la Commission Locale de l'Eau –  
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin Orne Amont**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, de reconduire le mandat de **Mme Sylvie ERRARD**, pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin Orne Amont.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-518**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Club des Villes et Territoires Cyclables**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **Mme Clara OSADTCHY** pour siéger au sein du Club des villes et territoires cyclables.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-519**

**sur la représentation du Conseil Régional au sein du Conseil des Rivages de Normandie – Conservatoire du littoral**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, **M. Stéphane TRAVERT**, en tant que titulaire, pour siéger au sein du Conseil des Rivages de Normandie – Conservatoire du littoral, en remplacement de Mme Frédérique HEURGUIER.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
de la COMMISSION PERMANENTE  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-520**

**sur le remplacement d'un membre au sein de la Commission n°2 «Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités»**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réunie le vendredi 24 juin 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Annie BIHEL (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Philippe BONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY), Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DUFOUR, (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Corinne FÉRET (pouvoir à Léone BESNARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE, Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Laurent SODINI, Alain TOURRET.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de prendre acte du remplacement de Mme Sonia de la PROVOTE, démissionnaire, par M. Didier VERGY, au sein de la Commission n°2 «Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités».

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR